N° 11F0019M au catalogue — N° 361
ISSN 1205-9161
ISBN 978-0-660-22178-6

Document de recherche

Direction des études analytiques : documents de recherche

Le modèle de sélection selon le capital humain et les résultats économiques à long terme des immigrants

par Garnett Picot, Feng Hou et Theresa Qiu, Division de l'analyse sociale et de la modélisation, Statistique Canada

Division de l'analyse sociale
Ottawa, Ontario

Mai 2014

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 11F0019M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2014

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (http://www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.htm).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p<0,05$)

Le modèle de sélection selon le capital humain et les résultats économiques à long terme des immigrants

par

Garnett Picot, Feng Hou et Theresa Qiu,
Division de l'analyse sociale et de la modélisation,
Statistique Canada

11F0019M N° 361
ISSN 1205-9161
ISBN 978-0-660-22178-6

Mai 2014

Études analytiques
Documents de recherche

La série de documents de recherche de la Direction des études analytiques permet de faire connaître, avant leur publication, les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction des études analytiques, les boursiers invités et les universitaires associés. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, la dynamique des entreprises, les pensions, l'agriculture, la mortalité, la langue, l'immigration, l'informatique statistique et la simulation. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires et suggestions.

Les documents de la série sont distribués aux établissements de recherche et aux bibliothèques spécialisées. On peut accéder gratuitement à ces documents à partir d'Internet, à l'adresse www.statcan.gc.ca.

Comité de révision des publications
Direction des études analytiques, Statistique Canada
Immeuble R.-H.-Coats, 24e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Table des matières

Résumé 5

Sommaire 6

1 Introduction 8

2 Modifications récentes apportées à la politique canadienne de sélection des immigrants 8

3 Données 11

4 Méthodologie 11

5 Résultats en matière de revenus à long terme des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin, données non ajustées (brutes) 13

6 Résultats pour les demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe féminin 25

7 Résultats pour les immigrants de la catégorie du regroupement familial et pour les conjoints et personnes à charge de la catégorie économique 32

8 Sommaire et conclusion 42

Bibliographie 43

Résumé

Le présent document traite de l'avantage salarial que possèdent les immigrants dont le niveau de scolarité est très élevé par rapport à ceux qui sont moins instruits, en se concentrant sur les différences entre les résultats à court terme (c.-à-d. peu après l'arrivée) ainsi que sur les résultats relatifs à plus long terme. La plupart des travaux de recherche et des études d'évaluation existants sont axés sur les résultats à court terme (c.-à-d. peu de temps après l'arrivée). Basée sur des données de la banque de Données administratives longitudinales couvrant la période qui s'étend des années 1980 au début des années 2000, la présente étude indique que l'avantage salarial relatif que procure aux nouveaux immigrants un niveau de scolarité plus élevé peu de temps après leur arrivée a diminué au cours des 30 dernières années. Cependant, les revenus des immigrants ayant fait des études universitaires suivaient une trajectoire plus raide que les revenus des immigrants diplômés d'une école de métiers ou du secondaire. L'avantage salarial des immigrants possédant un haut niveau de scolarité augmente significativement avec la durée de la résidence au Canada. Cette tendance s'observe pour presque toutes les catégories d'immigrants et toutes les cohortes d'arrivants. Les résultats donnent à penser que les résultats économiques à court terme des immigrants ne sont pas de bons prédicteurs de leurs résultats à plus long terme, du moins si l'on se base sur le niveau de scolarité.

Sommaire

Au Canada, au cours des années 1990 et des années 2000, la sélection des immigrants économiques s'est appuyée principalement sur le modèle d'immigration axé sur le capital humain. Ce modèle a pour prémisse que sélectionner des immigrants dont le niveau de capital humain est élevé est particulièrement favorable à long terme. Les partisans de ce modèle soutiennent qu'un haut niveau de scolarité permet aux immigrants d'arriver en possédant les compétences nécessaires dans une « économie fondée sur le savoir » et, fait peut-être plus important, de mieux s'adapter aux changements cycliques et structurels du marché du travail que les immigrants ayant fait moins d'études.

Le présent document porte sur les tendances de l'avantage salarial que les immigrants ayant un niveau élevé de scolarité possèdent par rapport à ceux moins instruits selon la catégorie d'immigration. L'étude vise à répondre à trois questions. Premièrement, la diminution bien documentée des revenus initiaux des immigrants observée au cours du dernier quart de siècle a-t-elle varié selon le niveau de scolarité et selon la catégorie d'admission des immigrants? Deuxièmement, y a-t-il eu chez les cohortes récentes une évolution significative de l'avantage économique que détiennent les immigrants possédant un plus haut niveau de scolarité par rapport à leurs homologues moins instruits, à l'arrivée ainsi qu'à plus long terme? Troisièmement, et surtout, l'avantage salarial relatif des immigrants très instruits évolue-t-il en fonction de la durée du séjour au Canada, c'est-à-dire à long terme?

Les données proviennent de la banque de Données administratives longitudinales. Les immigrants arrivés au Canada depuis 1980 peuvent être repérés dans ce fichier de données. Les immigrants qui étaient âgés de 25 à 54 ans au moment de leur arrivée sont sélectionnés dans l'échantillon de l'étude et, pour chaque année observée, ceux âgés de 25 à 64 ans qui ont déclaré des revenus positifs sont compris dans l'analyse. La mesure des résultats économiques choisie est celle des revenus annuels provenant d'un emploi rémunéré chez les immigrants titulaires d'un emploi.

Les résultats de l'analyse révèlent des tendances différentes des revenus des immigrants selon la catégorie d'immigration et le niveau de scolarité. Parmi les cohortes arrivées au début des années 1980, les immigrants ayant fait des études universitaires possédaient un avantage salarial significatif par rapport à leurs homologues moins instruits, tant à leur arrivée qu'à plus long terme. Dans le cas des demandeurs principaux de la catégorie économique, cet avantage salarial à l'arrivée a diminué continuellement d'une cohorte d'arrivants à la suivante et avait pratiquement disparu chez celle des années 2000. La diminution des revenus initiaux était concentrée chez les demandeurs principaux ayant un haut niveau de scolarité. Elle n'a pas été observée chez ceux diplômés d'une école de métiers ou du secondaire. En outre, cette réduction de l'avantage salarial lié à un diplôme universitaire n'a pas été observée chez les immigrants de la catégorie du regroupement familial, pour lesquels posséder un tel diplôme demeure économiquement avantageux.

La présente étude indique en outre qu'après l'admission au Canada, les immigrants ayant fait des études universitaires présentaient une trajectoire des revenus beaucoup plus raide que leurs homologues moins instruits. Très robuste, cette observation a été faite pour presque toutes les catégories d'immigration, chez toutes les cohortes, en se basant tant sur les résultats non ajustés que sur les résultats ajustés pour tenir compte des différences de caractéristiques démographiques et de conjoncture macroéconomique. L'avantage salarial des immigrants ayant fait des études universitaires par rapport à ceux moins instruits (diplômés d'une école de métiers ou d'une école secondaire) augmente considérablement avec la durée de résidence au Canada. À plus long terme, les immigrants dont le niveau de scolarité est élevé continuent de jouir d'un avantage salarial significatif par rapport à leurs homologues moins instruits; il en est ainsi même chez les cohortes pour lesquelles les avantages économiques associés à un

diplôme universitaire au moment de l'arrivée étaient devenus quasiment nuls. Les résultats de l'analyse donnent à penser que les résultats économiques relatifs à court terme (c.-à-d. peu après l'arrivée) n'indiquent pas forcément quels seront les résultats à plus long terme, du moins en fonction du niveau de scolarité. Puisque les immigrants vivent habituellement au Canada pendant de nombreuses années, les résultats à plus long terme sont un aspect important à prendre en considération.

1 Introduction

Au Canada, le système de points utilisé pour sélectionner les immigrants économiques au cours des années 1990 et au début des années 2000 était fondé en grande partie sur le modèle d'immigration axé sur le capital humain. Ce modèle a pour prémisse que sélectionner des immigrants possédant un niveau élevé de capital humain est particulièrement favorable à long terme. Un niveau de scolarité élevé permet aux immigrants d'arriver avec les compétences nécessaires dans une « économie fondée sur le savoir » et, fait peut-être encore plus important, de mieux s'adapter aux changements cycliques et structurels du marché du travail que ceux dont le niveau de scolarité est plus faible. Ce modèle de sélection traduit une vision plus générale et à plus long terme des caractéristiques souhaitables du capital humain que, par exemple, un modèle de sélection n'étant axé que sur la nécessité de remédier aux pénuries de compétences professionnelles[1]. Tandis que la sélection des immigrants dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (PTQF) continue de s'appuyer en grande partie sur le modèle du capital humain, on a assisté à la mise en place d'autres programmes de sélection des immigrants qui visent davantage à tenir compte des besoins du marché du travail à court terme et des pénuries de travailleurs qualifiés. Ce changement de perspective avait aussi pour objectif d'améliorer les résultats des immigrants sur le marché du travail au moment de leur arrivée.

Le présent document a pour objectif de déterminer dans quelle mesure l'hypothèse fondamentale sur laquelle repose le modèle du capital humain était vérifiée chez les immigrants arrivés au Canada au cours des trois dernières décennies; en particulier, les hauts niveaux de scolarité étaient-ils associés à de meilleurs résultats à long terme sur le marché du travail? Le niveau de scolarité, qui est sans doute la dimension la plus importante du capital humain, a été un critère clé de sélection des immigrants au Canada. Le présent document examine les tendances, entre les cohortes et à l'intérieur des cohortes, des variations de l'avantage salarial que les immigrants dont le niveau de scolarité est élevé possèdent par rapport à leurs homologues moins instruits. Les revenus à court ainsi qu'à long terme sont observés chez des immigrants ayant divers niveaux de scolarité, à savoir un diplôme d'études secondaires, un certificat d'une école de métiers, un baccalauréat, ou une maîtrise ou un doctorat.

2 Modifications récentes apportées à la politique canadienne de sélection des immigrants

Depuis son lancement au milieu des années 1960, le système de points appliqué par le Canada pour sélectionner les immigrants a toujours compris les caractéristiques du capital humain, dont l'âge, les études et les compétences linguistiques, parmi les critères essentiels. Au début des années 1990, le système de points a été révisé de manière à donner plus d'importance aux attributs du capital humain, surtout les études, dans le processus de sélection des immigrants. L'engagement à appliquer le « modèle du capital humain » a été renouvelé en 2002 lorsqu'est entrée en vigueur la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR), aux termes de laquelle des modifications ont été apportées au PTQF. À l'époque, le nombre de points accordés pour le niveau de scolarité a été augmenté, les points accordés pour des professions particulières ont été éliminés, et l'évaluation linguistique a été renforcée.

Dans le rapport d'évaluation de ces changements diffusé en 2010 par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), les auteurs soulignaient que « le PTQF mis en œuvre sous le régime de la LIPR s'appuie sur un modèle du capital humain, sans tenir compte de la profession. Le Programme vise à exploiter au maximum le potentiel à long terme des

1. La profession est une forme de capital humain, mais dans le modèle fondé sur le capital humain, on adopte une vision beaucoup plus vaste en accordant une plus grande importance aux études et à l'expérience.

immigrants économiques dans un marché du travail de plus en plus complexe et une économie axée sur le savoir, en ciblant des attributs clés associés au capital humain » (CIC 2010, p. 22). Le rapport mentionne aussi que, alors que l'accent était mis antérieurement sur les pénuries de travailleurs qualifiés dans des professions particulières, « cette approche a été remplacée par un système de sélection plus global dans le cadre duquel les facteurs de sélection et les points attribués reflètent mieux la capacité du candidat de changer d'emploi pour s'adapter aux fluctuations du marché du travail » (p. 22).

L'adoption du modèle du capital humain au cours des années 1990 a donné lieu à un plus grand nombre de changements concernant les caractéristiques éducationnelles des nouveaux immigrants que les autres attributs du capital humain, tels que l'expérience professionnelle et la compétence linguistique. La proportion de demandeurs principaux de la catégorie économique possédant un diplôme universitaire est passée de 31 % en 1990 à 78 % en 2002, puis a baissé légèrement pour s'établir à 67 % en 2011. L'accroissement de la part des immigrants détenteurs de diplômes de niveau avancé était considérable. Un bon quart des demandeurs principaux possédaient une maîtrise ou un doctorat en 2011, alors que 9 % seulement étaient dans cette situation en 1990. L'effet de ces changements n'a pas été limité aux demandeurs principaux de la catégorie économique (les personnes évaluées en utilisant le système de points). Chez l'ensemble des immigrants, la proportion possédant un diplôme est passée de 18 % à 42 % de 1990 à 2011.

Bien que la sélection des immigrants dans le cadre du PTQF continue de s'appuyer sur le modèle du capital humain, une plus grande attention est maintenant accordée à la sélection fondée sur les exigences professionnelles et d'autres moyens d'améliorer les résultats à court terme[2]. En outre, d'autres programmes conçus à l'intention des immigrants économiques insistent davantage sur les exigences courantes du marché du travail et les pénuries de travailleurs qualifiés. L'augmentation du nombre de travailleurs étrangers temporaires coïncide avec cette évolution, de même que le nombre croissant d'immigrants sélectionnés par la voie du Programme des candidats des provinces (PCP), dans le cadre duquel la sélection est souvent fondée sur des emplois préarrangés orientés vers les besoins directs du marché du travail. Dans l'ensemble, cette approche générale a pour objectifs de remédier à des pénuries de travailleurs qualifiés particuliers sur le marché du travail et d'améliorer les résultats économiques des nouveaux immigrants au moment de leur arrivée.

La répartition de la sélection des immigrants entre le PTQF et le PCP s'est soldée par un mouvement des catégories d'admission des immigrants au Canada et de leurs caractéristiques. Le pourcentage d'immigrants économiques arrivant au Canada à titre de candidats des provinces est passé de moins de 1 % en 2000 à 19 % en 2010, puis a continué d'augmenter pour atteindre 25 % en 2012. Pour ce qui est des caractéristiques, environ 80 % des nouveaux immigrants admis en tant que travailleur qualifié du volet fédéral (TQF) possédaient un diplôme universitaire en 2010, tandis que la proportion était de 47 % pour les candidats des provinces. Un cinquième des candidats des provinces n'avaient pas dépassé le niveau du diplôme d'études secondaires ou des études secondaires partielles, et environ 30 % détenaient un certificat d'une école de métiers ou un diplôme non universitaire. Ces différences sont discernables si l'on examine l'« emploi envisagé » que déclarent les nouveaux immigrants. Environ 90 % des arrivants dans le cadre des TQF en 2011 avaient déclaré un emploi professionnel ou technique, alors qu'environ 50 % seulement des candidats des provinces en

2. Maintenant, dans le PTQF, les demandeurs principaux doivent satisfaire à l'une des trois exigences suivantes : avoir un emploi réservé; posséder de l'expérience dans une profession spécifiée pour laquelle existe une demande; ou être un étudiant étranger inscrit à un programme de doctorat au Canada ou avoir obtenu un diplôme de doctorat décerné par un programme canadien au cours des 12 derniers mois.

avaient fait de même. La moitié des candidats des provinces avaient choisi des métiers, des emplois de spécialisation moyenne ou des emplois non spécialisés comme emploi envisagé[3].

Puisque le PCP est relativement nouveau dans la plupart des provinces (sauf au Manitoba, où il est en place depuis 1996), les données permettant l'examen des résultats économiques à long terme chez un grand groupe de candidats des provinces ne sont pas encore disponibles; or on s'intéresse principalement au long terme dans le présent document. Cependant, on peut se concentrer sur les immigrants acceptés aux termes du PTQF qui possèdent soit un niveau élevé, soit un niveau faible de capital humain et voir s'il est effectivement vérifié que ceux dont le capital humain est important s'adaptent mieux au marché du travail à long terme que ceux dont le capital humain est faible. Il s'agit de l'objectif principal de l'étude.

Le présent document vise à répondre à trois grandes questions ayant trait à l'hypothèse fondamentale qui sous-tend le modèle du capital humain. Premièrement, la baisse bien documentée des revenus **initiaux** des immigrants observée au cours du dernier quart de siècle varie-t-elle selon leur niveau de scolarité et selon la catégorie d'admission? La plupart des travaux de recherche antérieurs sur les tendances d'une cohorte à l'autre ne faisaient pas la distinction entre les catégories d'admission, même si l'on sait qu'il existe des différences de rémunération entre ces catégories (p. ex., Abbott et Beach, 2011). Deuxièmement, des changements importants ont-ils eu lieu chez les cohortes récentes en ce qui concerne l'avantage économique des immigrants très instruits comparativement à leurs homologues moins instruits, tant au moment de l'arrivée qu'à plus long terme? De nombreuses études canadiennes ont donné des preuves de la détérioration des résultats des nouveaux immigrants sur le marché du travail au Canada au cours des années 1980 et des années 1990 (Bloom et coll., 1995; Picot et Hou, 2003; Aydemir et Skuterud, 2005; Frenette et Morissette, 2005). Cependant, aucune étude n'a porté sur la variation de ces résultats selon le niveau de scolarité. Troisièmement, l'avantage salarial que possèdent les immigrants très instruits évolue-t-il quand augmente la période de résidence au Canada, c'est-à-dire à plus long terme? Au cours des 20 dernières années, les travaux de recherche menés au Canada se sont concentrés en grande partie sur la diminution des revenus initiaux des immigrants. La présente étude s'intéresse avant tout aux trajectoires des revenus à plus long terme chez les immigrants qui arrivent au Canada en ayant atteint différents niveaux de scolarité.

Le document examine surtout les résultats des demandeurs principaux de la catégorie économique, puisque ce sont eux qui, par la voie du système de points, sont le plus exposés à l'hypothèse qui sous-tend le modèle du capital humain. Cependant, les constatations concernant les conjoints et les personnes à charge des immigrants économiques, ainsi que les immigrants de la catégorie du regroupement familial sont également présentées.

Les données et la méthodologie utilisées pour l'analyse sont décrites aux sections 3 et 4. Les résultats pour les demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin et de sexe féminin sont exposés aux sections 5 et 6. Les résultats pour les immigrants de la catégorie du regroupement familial, et pour les conjoints et personnes à charge des immigrants de la catégorie économique sont présentés à la section 7. Un résumé et les conclusions sont présentés à la section 8.

3. Cela ne signifie pas que les TQF ou les candidats des provinces ont occupé ces types d'emplois, y compris durant les premières années de leur vie au Canada. Ils pourraient avoir travaillé dans d'autres emplois.

3 Données

Les données proviennent de la banque de Données administratives longitudinales (DAL), élaborée et tenue à jour par Statistique Canada. Il s'agit d'un échantillon longitudinal de 20 % de l'ensemble des Canadiens qui produisent une déclaration de revenus. Depuis le début des années 1990, environ 95 % des Canadiens en âge de travailler ont produit des déclarations de revenus. Le taux élevé de production des déclarations est attribuable aux crédits et remboursements d'impôt dont bénéficient de nombreux Canadiens en vertu du régime fiscal, même si leurs revenus sont faibles ou nuls.

Les dossiers fiscaux individuels sont appariés longitudinalement pour créer un fichier longitudinal couvrant la période de 1984 à 2009. Tous les immigrants qui ont produit une déclaration à un moment donné durant leur résidence au Canada sont compris dans l'échantillon. Pour chaque immigrant, les données sont fournies pour toutes les années pour lesquelles une déclaration de revenus a été produite. Les renseignements de ce fichier qui présentent un intérêt pour l'étude sont l'âge, le sexe, les revenus annuels provenant d'un emploi, les prestations annuelles d'aide sociale reçues et les prestations annuelles d'assurance-emploi reçues. Les revenus provenant d'un emploi — les salaires et traitements dans les emplois rémunérés — représentent la principale variable de résultat. Les revenus provenant d'un travail autonome sont exclus puisqu'ils ne sont pas comparables aux revenus provenant d'un emploi. Les revenus sont plafonnés à 500 000 $ (en dollars constants de 2009).

Les immigrants qui sont arrivés au Canada depuis 1980 peuvent être identifiés dans le fichier. En outre, les renseignements provenant des fiches d'établissement des immigrants, y compris le niveau de scolarité à l'arrivée, l'âge à l'arrivée, l'emploi envisagé, le sexe, la situation familiale, la maîtrise de l'anglais ou du français à l'arrivée, et la catégorie d'immigration sont compris dans le fichier DAL pour les immigrants.

4 Méthodologie

Dans les travaux de recherche menés au Canada, les revenus provenant d'un emploi représentent la mesure la plus souvent utilisée des résultats économiques des immigrants[4]. Au cours des 20 dernières années, les études effectuées se sont concentrées en grande partie sur la diminution des revenus **initiaux** des immigrants. La présente étude porte principalement sur les trajectoires de revenus des immigrants à plus long terme en fonction de leur niveau de scolarité au moment de leur arrivée au Canada.

4. Cela tient en partie au fait que la détérioration des résultats économiques est plus apparente dans les revenus que dans les taux d'emploi. Pour les hommes en particulier, ce n'est pas tellement le fait que les taux d'emploi relatifs (comparativement aux Canadiens de naissance) ont baissé (Picot et Sweetman, 2011), mais plutôt le fait que les revenus des immigrants ayant un emploi ont diminué, tant en termes réels que comparativement aux revenus des personnes nées au Canada.

Dans la présente étude, le niveau de scolarité est déterminé au moment de l'arrivée. On ne dispose pas d'information sur la poursuite de nouvelles études qui aurait pu avoir lieu après l'arrivée au Canada et qui pourrait influer sur les revenus après l'arrivée. Cependant, cela ne constitue pas un problème, car l'analyse porte sur le processus de sélection des immigrants et sur les résultats à plus long terme des immigrants sélectionnés ayant divers niveaux de scolarité[5].

Les revenus annuels provenant d'un emploi des immigrants qui occupent un emploi rémunéré sont la mesure des résultats économiques examinée dans la présente étude. Les revenus de la première année s'entendent de la première année complète passée au Canada. Les revenus de toutes les années sont convertis en dollars constants de 2009 en se servant de l'Indice des prix à la consommation (IPC). Les immigrants âgés de 25 à 54 ans au moment de leur arrivée au Canada sont sélectionnés dans l'échantillon, et pour toute année particulière, les immigrants âgés de 25 à 64 ans sont compris. Les immigrants qui ont produit une déclaration de revenus à un moment donné durant leur résidence au Canada sont compris dans l'échantillon, et les données pour chaque année où ils ont produit une déclaration sont comprises. Les résultats non ajustés (bruts) ainsi que les résultats ajustés — obtenus en introduisant des contrôles pour les caractéristiques générales et la conjoncture du marché du travail dans une analyse de régression — sont présentés. Les premiers renseignent sur les résultats économiques relatifs des immigrants peu instruits et des immigrants plus instruits à court et à long terme, et les seconds indiquent quelle part de cette différence relative est attribuable à des différences concernant d'autres caractéristiques, en particulier la région d'origine, l'âge (expérience professionnelle potentielle) et les compétences linguistiques à l'arrivée.

Les revenus annuels constituent la variable dépendante dans l'analyse de régression[6]. Le modèle de régression de base comprend les principales variables indépendantes d'intérêt, à savoir le nombre d'années écoulées depuis l'immigration (et le nombre d'années écoulées depuis l'immigration au carré), le niveau de scolarité (six niveaux), et la cohorte (quatre groupes). Afin d'obtenir la souplesse maximale en ce qui concerne les pentes des trajectoires des revenus selon la cohorte et le nombre d'années depuis l'immigration pour différents niveaux de scolarité, tous les termes d'interaction entre ces trois variables sont compris dans les modèles. Donc, les termes d'interaction comprennent la cohorte et le nombre d'années écoulées depuis l'immigration, le niveau de scolarité et le nombre d'années écoulées depuis l'immigration, la cohorte et le niveau de scolarité, et un terme d'interaction triple comprenant la cohorte, le nombre d'années écoulées depuis l'immigration et le niveau de scolarité. Les variables de contrôle qui suivent sont également comprises dans le modèle de base : pays d'origine, langue(s) parlée(s) (anglais, français, les deux, ni l'un ni l'autre), l'état matrimonial (trois niveaux), la province ou le territoire de résidence au Canada (13 catégories) et, à titre d'indicateur de la conjoncture économique, les taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans dans les trois plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) ou dans la province dans laquelle l'immigrant réside. Ces variables et termes d'interaction donnent un total de 78 termes dans le deuxième membre de l'équation (y compris la constante). La taille totale de l'échantillon pour toutes les catégories est de 525 700.

Les résultats sont présentés pour les immigrants de la catégorie économique et de la catégorie du regroupement familial, ainsi que pour les demandeurs principaux et pour leurs conjoints et personnes à charge. L'étude est axée principalement sur les demandeurs principaux de la catégorie économique.

---

5. Par exemple, si les immigrants ayant un très haut niveau de scolarité sont plus enclins que leurs homologues moins instruits à poursuivre des études au Canada, donc à augmenter leur salaire relatif, cette partie du processus d'adaptation devrait être reflétée dans les revenus. Ce processus d'adaptation ne devrait pas être exclu en ajustant les données pour tenir compte des études entreprises après l'arrivée au Canada.
6. Les modèles de régression ont également été exécutés avec une variable dépendante correspondant au logarithme des revenus; les principaux résultats étaient essentiellement les mêmes.

5 Résultats en matière de revenus à long terme des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin, données non ajustées (brutes)

L'analyse a pour point de départ les demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin, car les femmes ne représentent qu'une très petite part de cette catégorie. Chez les immigrants de sexe masculin arrivés au milieu des années 1980, c'est-à-dire entre 1984 et 1988, ceux ayant un emploi qui possédaient un diplôme universitaire avaient un salaire considérablement plus élevé que leurs homologues occupés qui étaient moins instruits au moment de leur arrivée, et cette différence persistait au cours des 20 années de résidence au Canada pour lesquelles des données sont disponibles (voir tableau 1). Par exemple, au cours des cinq premières années complètes de résidence au Canada, les immigrants de la cohorte de 1984 à 1988 titulaires d'un baccalauréat gagnaient, en moyenne, 57 400 $ (en dollars de 2009) par année, comparativement à 43 200 $ pour ceux possédant un certificat d'une école de métiers à leur arrivée et à 37 800 $ pour les titulaires d'un diplôme d'études secondaires. Les nouveaux immigrants possédant une maîtrise ou un doctorat s'en sortaient beaucoup mieux, gagnant 73 500 $. Il s'agit des résultats non ajustés, qui ne tiennent pas compte de l'effet des différences entre les immigrants peu instruits et ceux ayant fait des études plus poussées. Après 16 à 20 ans de résidence au Canada, les revenus avaient augmenté considérablement pour tous les niveaux de scolarité, comme il fallait s'y attendre, mais les positions relatives en matière de revenus demeuraient à peu près les mêmes : les immigrants qui possédaient une maîtrise ou un doctorat à leur arrivée gagnaient plus de 100 000 $ annuellement en moyenne, et ceux qui possédaient un baccalauréat à leur arrivée gagnaient 80 000 $ en moyenne, comparativement à 63 000 $ pour ceux possédant un certificat d'une école de métiers et 52 000 $ pour les titulaires d'un diplôme d'études secondaires. L'hypothèse fondamentale qui sous-tend le modèle du capital humain était vérifiée pour cette cohorte.

Cette tendance a évolué chez les cohortes plus récentes[7]. Premièrement, la baisse bien connue des revenus initiaux (durant les cinq premières années complètes de résidence au Canada) est observée chez les immigrants ayant un haut niveau de scolarité (maîtrise/doctorat et baccalauréat), mais est plus faible chez les demandeurs principaux de sexe masculin arrivés en possession d'un certificat d'une école de métiers ou d'un diplôme d'études secondaires. Chez les titulaires d'un baccalauréat, les revenus initiaux sont passés de 57 400 $ à 38 000 $ annuellement entre la cohorte arrivée de1984 à 1988 et celle arrivée de 1999 à 2003 (tableau 1). La réduction des revenus était nettement plus faible chez les immigrants moins instruits. La plus grande part du recul a été observée chez les cohortes arrivées entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, les dernières étant entrées dans une économie encore touchée par la récession du début des années 1990.

La diminution du rendement des études d'une cohorte à l'autre que l'on constate en prenant les revenus comme mesure n'est pas observée dans les revenus à plus long terme. Alors que les revenus annuels initiaux ont diminué d'un quart chez les immigrants titulaires d'un baccalauréat

7. Le tableau 1 montre que l'augmentation des revenus initiaux (durant les cinq premières années) observée pour la cohorte la plus récente (2004 à 2007) de demandeurs principaux de sexe masculin était faible comparativement aux cohortes arrivées plus tôt. Une évaluation des changements apportés à la sélection des immigrants en 2002 en raison de l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) réalisée par CIC a révélé une amélioration significative des revenus des demandeurs principaux de la catégorie économique associée à cette mise en œuvre (CIC, 2010). Cette augmentation des revenus n'est pas observée ici parce que la majorité des revenus obtenus durant les cinq premières années par la cohorte de 2004 à 2007, présentés au tableau 1, sont associés principalement aux immigrants provenant des cohortes de 2004 et de 2005, c'est-à-dire avant que la LIPR ait eu un effet important sur les revenus. Des augmentations plus importantes seraient observées pour les revenus initiaux des demandeurs principaux des cohortes arrivées en 2006 et en 2007. Cependant, ces cohortes sont sous-représentées dans les résultats pour les cinq premières années de la cohorte de 2004 à 2007, parce que ces personnes ne vivaient au Canada que depuis deux ou trois ans seulement.

entre les cohortes arrivées au milieu des années 1980 et celles arrivées au milieu des années 1990, après 11 à 15 années de résidence au Canada, les revenus des membres des différentes cohortes étaient à peu près les mêmes, n'ayant diminué que légèrement. Chez les immigrants possédant une maîtrise ou un doctorat, les revenus **initiaux** ont diminué d'un tiers entre les cohortes des années 1980 et celles des années 1990, mais ils n'avaient baissé que de 9 % après 11 à 15 ans. Clairement, la diminution des revenus observée à court terme n'est pas un bon indicateur des trajectoires des revenus à plus long terme.

Tableau 1
Revenus annuels moyens des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin

	Nombre d'années au Canada			
	1 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20
	milliers de dollars constants de 2009			
Titulaires d'une maîtrise/un doctorat				
Cohorte				
1984 à 1988	73,5 [1]	78,2	88,8	103,2
1989 à 1993	53,7	68,0	89,4	100,0
1994 à 1998	49,3	67,3	80,8	...
1999 à 2003	45,2	59,9	...	...
2004 à 2007	49,9	...	...	...
Titulaires d'un baccalauréat				
Cohorte				
1984 à 1988	57,4	59,1	69,1	80,6
1989 à 1993	44,0	56,5	71,0	78,9
1994 à 1998	42,9	57,3	67,5	...
1999 à 2003	38,0	52,2	...	...
2004 à 2007	41,6	...	...	...
Titulaires d'un certificat d'une école de métiers				
Cohorte				
1984 à 1988	43,2	46,4	56,6	62,6
1989 à 1993	36,6	45,2	51,9	55,0
1994 à 1998	35,3	44,0	49,9	...
1999 à 2003	37,9	44,9	...	...
2004 à 2007	38,6	...	...	...
Titulaires d'un diplôme d'études secondaires				
Cohorte				
1984 à 1988	37,8	40,6	46,0	51,6
1989 à 1993	31,7	40,2	46,4	50,0
1994 à 1998	35,3	44,0	49,9	...
1999 à 2003	35,7	44,7	...	...
2004 à 2007	36,9	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Ce chiffre signifie que les demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat arrivés au Canada entre 1984 et 1988 gagnaient, en moyenne, 73 500 $ (en dollars de 2009) au cours de leurs cinq premières années de résidence au Canada. Leurs revenus ont augmenté pour atteindre 78 200 $ après 6 à 10 années, 88 800 $ après 11 à 15 années, et 103 200 $ après 16 à 20 années.

Note : Revenus plafonnés à 500 000 $ par année.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

En raison de ces mouvements des revenus, les revenus relatifs aux divers niveaux de scolarité ont varié considérablement à court et à long terme. En ce qui concerne les revenus **initiaux à court terme** (cinq premières années complètes de résidence au Canada), l'important avantage salarial dont jouissaient durant les années 1980 les immigrants arrivant avec un baccalauréat par rapport à leurs homologues moins instruits avait pour ainsi dire disparu pour la cohorte du début des années 2000 (tableau 2). Cette cohorte est dans une certaine mesure unique, parce qu'une très forte proportion des diplômés universitaires occupaient des emplois dans les secteurs des sciences informatiques et du génie et que leurs revenus ont été touchés par la débâcle des technologies de pointe du début des années 2000 (Picot et Hou, 2009). Cependant, même chez les immigrants arrivés à la fin des années 2000, **à l'arrivée,** ceux qui possédaient un baccalauréat ne gagnaient pas beaucoup plus que ceux possédant un diplôme d'études secondaires ou un certificat d'une école de métiers (tableau 2)[8].

8. Selon les données brutes sur les revenus, les immigrants de la cohorte arrivée entre 1984 et 1988 titulaires d'un baccalauréat gagnaient 52 % de plus que leurs homologues possédant un diplôme d'études secondaires au cours des cinq premières années au Canada. Pour la cohorte arrivée entre 1994 et 1998, la proportion était tombée à 32 %. Chez les membres de la cohorte de 1999 à 2003, le chiffre était de 6 %, puis il se redressait légèrement pour atteindre 13 % chez les membres de la cohorte de 2004 à 2007. La comparaison avec les immigrants ayant une formation d'une école de métiers est similaire; l'avantage salarial est passé de 32 % chez les membres de la cohorte de 1984 à 1988 à 0 % chez ceux de la cohorte du début des années 2000, puis il est remonté à 8 % seulement chez les membres de la cohorte de la fin des années 2000. Les comparaisons entre les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat et ceux possédant un diplôme d'études secondaires révèlent des tendances similaires, l'avantage étant réduit spectaculairement au cours du temps. Rappelons que cette diminution de l'avantage relatif sur le plan des revenus initiaux est attribuable presque entièrement à une diminution des revenus chez les immigrants les plus instruits; l'augmentation des revenus des immigrants titulaires d'un certificat d'une école de métiers ou d'un diplôme d'études secondaires n'a joué qu'un faible rôle.

Tableau 2
Différence en pourcentage entre les revenus annuels des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin, résultats non ajustés (pas de variables de contrôle)

	Nombre d'années au Canada			
	1 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20
	pourcentage			
Titulaires d'un baccalauréat comparés aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires				
Cohorte				
1984 à 1988	51,8 [1]	45,5	50,2	56,2
1989 à 1993	38,8	40,5	53,0	57,8
1994 à 1998	32,0	35,4	43,5	...
1999 à 2003	6,4	17,0	...	...
2004 à 2007	12,7	...	...	...
Titulaires d'un baccalauréat comparés aux titulaires d'un certificat d'une école de métiers				
Cohorte				
1984 à 1988	32,2	27,6	22,3	28,9
1989 à 1993	20,2	25,4	36,0	43,4
1994 à 1998	21,8	30,2	35,4	...
1999 à 2003	0,5	16,2	...	...
2004 à 2007	7,7	...	...	...
Titulaires d'une maîtrise/un doctorat comparés aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires				
Cohorte				
1984 à 1988	94,4	92,3	93,0	100,0
1989 à 1993	69,4	69,1	92,6	100,0
1994 à 1998	51,6	58,8	71,5	...
1999 à 2003	27,2	34,3	...	...
2004 à 2007	34,8	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Ce chiffre signifie que, chez les demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin arrivés entre 1984 et 1988, et qui avaient résidé au Canada pendant une à cinq années au moment de l'observation, ceux qui possédaient un baccalauréat gagnaient 51,8 % de plus que ceux qui ne détenaient qu'un diplôme d'études secondaires.

Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Les résultats **à plus long terme** révèlent une tendance différente. Il est clair que l'avantage salarial des nouveaux immigrants possédant un diplôme universitaire par rapport aux immigrants moins instruits augmente avec la durée de la période de résidence au Canada pour toutes les cohortes sauf celle du milieu des années 1980[9]. Par exemple, chez la cohorte arrivée au début des années 1990, l'avantage salarial des immigrants titulaires d'un baccalauréat par rapport à ceux diplômés du secondaire passait de 39 % durant les cinq premières années de résidence au Canada à 58 % après 16 à 20 années de résidence au Canada. En outre, cet

9. Des résultats ultérieurs montrent que, même chez cette cohorte, si l'on ajuste les résultats pour tenir compte des différences entre les niveaux de scolarité dues à d'autres caractéristiques, le rendement d'études plus avancées augmente avec la durée de la résidence au Canada.

avantage augmentait de manière monotone au fil du temps. Le même type d'augmentation de l'avantage salarial relatif s'observe dans la comparaison avec les immigrants possédant un certificat d'une école de métiers. Par exemple, les immigrants arrivés au début des années 2000 avec un baccalauréat, qui ne jouissaient que d'un faible avantage salarial par rapport aux immigrants moins instruits au début de leur résidence au Canada, gagnaient 17 % de plus que les titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'un certificat d'une école de métiers après 6 à 10 années. Il reste à voir ce que seront les résultats à plus long terme pour la cohorte arrivée au début des années 2000. Néanmoins, cela représente une baisse importante des revenus comparativement aux titulaires d'un baccalauréat des cohortes antérieures, qui avaient tendance à gagner de 30 % à 40 % de plus que leurs homologues moins instruits après 6 à 10 années au Canada.

Ces moyennes sur cinq ans représentent un moyen assez grossier, mais parcimonieux, de présenter les revenus relatifs. Les graphiques 1, 2, 3 et 4 donnent les revenus annuels des cohortes d'arrivants par année individuelle. Ces graphiques montrent les données non ajustées (brutes), mais lissées en utilisant une équation de régression[10]. Chaque cohorte successive présente une diminution des revenus initiaux ainsi qu'une pente plus raide de la trajectoire des revenus (graphiques 2, 3 et 4). Comme le montraient les données antérieures, pour la cohorte arrivée au début des années 2000, il n'y a pas de différence entre les revenus initiaux au Canada des immigrants possédant un baccalauréat, un certificat d'une école de métiers ou un diplôme d'études secondaires. En revanche, la trajectoire des revenus est nettement plus raide pour les immigrants titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise ou d'un doctorat que pour ceux qui sont moins instruits, de sorte qu'après 10 ans de résidence au Canada, les premiers gagnent 30 % et 40 %, respectivement, de plus que les immigrants arrivés avec un certificat d'une école de métiers ou un diplôme d'études secondaires. En fait, après 10 ans, les revenus des titulaires d'un baccalauréat de la cohorte du début des années 2000 étaient égaux à ceux de leurs homologues des cohortes du début ainsi que de la fin des années 1990, en dépit du fait que leurs revenus initiaux étaient nettement plus faibles.

10. La variable dépendante est le niveau des revenus annuels (plafonné à 500 000 $). Les variables indépendantes comprennent la cohorte, le nombre d'années écoulées depuis l'immigration, le nombre d'années écoulées depuis l'immigration au carré, le niveau de scolarité, l'interaction entre la cohorte et le nombre d'années depuis l'immigration, l'interaction entre le niveau de scolarité et le nombre d'années depuis l'immigration, l'interaction entre la cohorte et le niveau de scolarité, et un terme d'interaction triple de la cohorte, du niveau de scolarité et du nombre d'années depuis l'immigration. Les termes d'interaction assurent le maximum de souplesse en ce qui concerne les pentes des trajectoires des revenus d'une cohorte à l'autre et les différents niveaux de scolarité au sein d'une cohorte particulière. Le modèle ne contient pas de variables de contrôle pour les différences de caractéristiques entre les immigrants au moment de leur arrivée.

Graphique 1
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin, résultats non ajustés, cohorte de 1984 à 1988

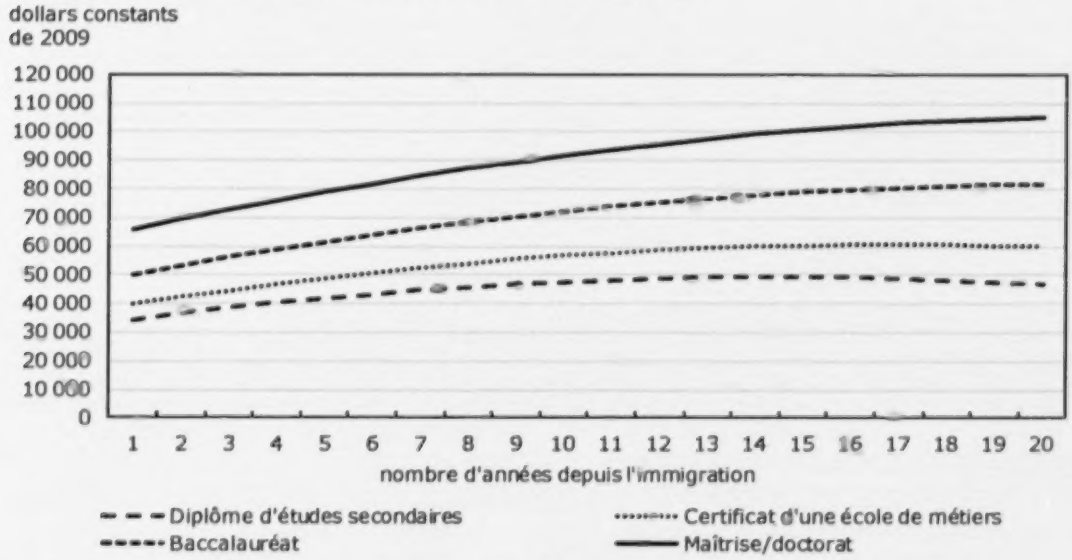

Note : Résultats non ajustés (données brutes), revenus annuels plafonnés à 500 000 $.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 2
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin, résultats non ajustés, cohorte de 1989 à 1993

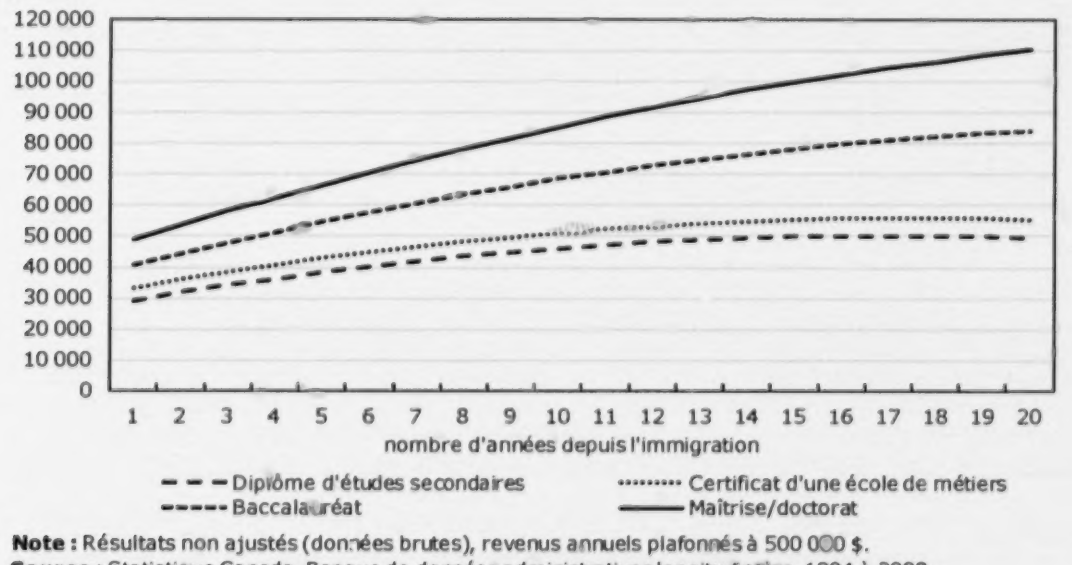

Note : Résultats non ajustés (données brutes), revenus annuels plafonnés à 500 000 $.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 3
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin, résultats non ajustés, cohorte de 1994 à 1998

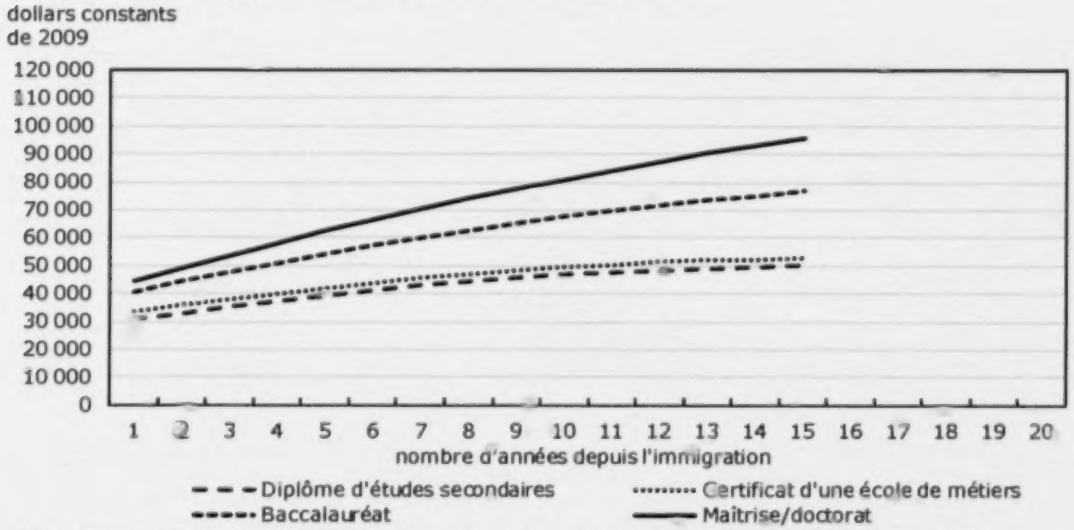

Note : Résultats non ajustés (données brutes), revenus annuels plafonnés à 500 000 $. Les données ne sont pas disponibles pour toutes les années depuis l'immigration en raison de la période d'arrivée de la cohorte.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 4
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin, résultats non ajustés, cohorte de 1999 à 2003

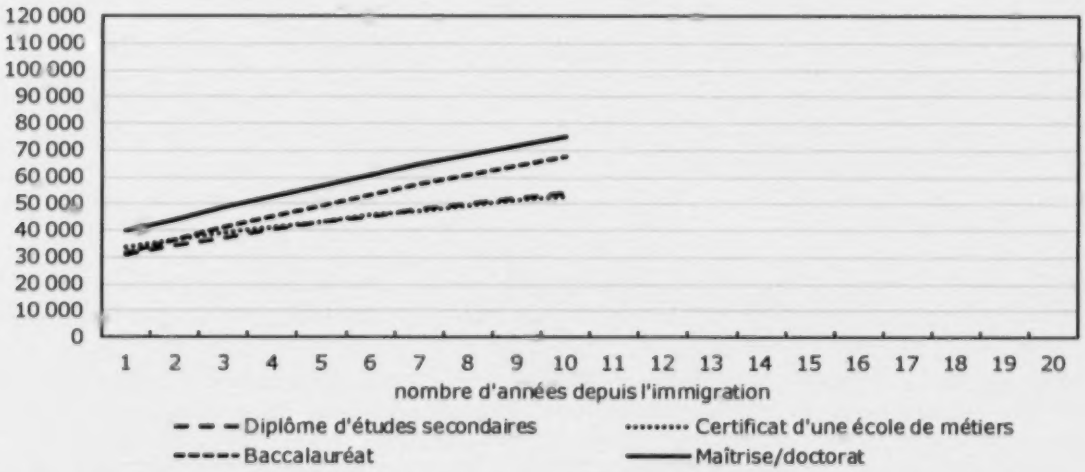

Note : Résultats non ajustés (données brutes), revenus annuels plafonnés à 500 000 $. Les données ne sont pas disponibles pour toutes les années depuis l'immigration en raison de la période d'arrivée de la cohorte.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Ces résultats donnent à penser que les résultats économiques à court terme ne sont pas de bons prédicteurs de la situation économique relative des immigrants à plus long terme, du moins selon le niveau de scolarité. Puisque les résultats économiques des immigrants très instruits s'améliorent nettement plus rapidement que ceux des immigrants moins instruits, l'avantage salarial associé à un plus haut niveau de scolarité dont bénéficient les immigrants augmente avec le nombre d'années écoulées depuis l'immigration.

Résultats ajustés concernant les revenus

Les différences entre les revenus observées plus haut selon le niveau de scolarité, ce qui représente une forme de rendement des études[11], doivent être ajustées afin de tenir compte des différences de caractéristiques personnelles selon le niveau de scolarité susceptibles d'avoir une incidence sur les différences de revenus, de même que des différences de conjoncture macroéconomique entre les cohortes. Les résultats ajustés sont obtenus en faisant appel à l'analyse de régression (voir la section 4, « Méthodologie »).

Les constatations de base fondées sur les données non ajustées tiennent si l'on examine les résultats ajustés. La diminution des revenus **initiaux** chez les cohortes successives est nettement plus évidente pour les demandeurs principaux de sexe masculin ayant un haut niveau de scolarité que chez ceux qui sont moins instruits (graphiques 5, 6, 7 et 8). Les résultats varient peu d'une cohorte à l'autre en ce qui concerne les revenus des immigrants de sexe masculin possédant un certificat d'une école de métiers ou un diplôme d'études secondaires au cours de leur première année complète de résidence au Canada (environ 33 000 $). Cependant, chez ceux possédant un baccalauréat, les revenus initiaux sont passés de 47 000 $ pour la cohorte du milieu des années 1980 à 35 000 $ annuellement pour la cohorte du début des années 2000, après avoir tenu compte de l'effet des variables mentionnées plus haut. On constate un certain redressement des revenus initiaux chez la cohorte arrivée de 2004 à 2007.

11. Quoique, comme il est mentionné plus haut, on utilise le niveau de scolarité au moment de l'arrivée et non le niveau de scolarité courant. Donc, strictement parlant, ces résultats ne peuvent pas être interprétés comme le rendement des études (voir la section 4, « Méthodologie »).

Graphique 5
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin, résultats ajustés, cohorte de 1984 à 1988

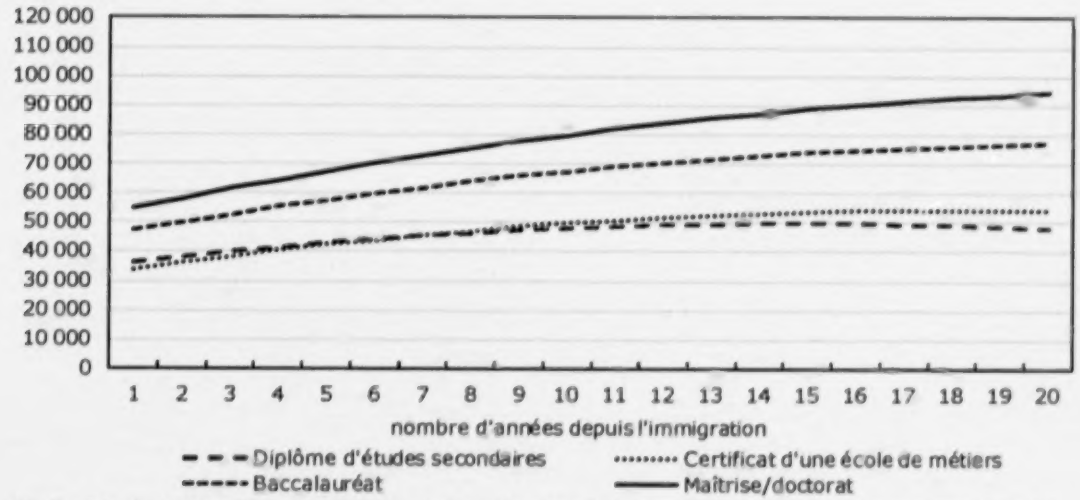

Note : Résultats ajustés en tenant compte de l'effet des différences de caractéristiques personnelles et de conjoncture du marché du travail, revenus annuels plafonnés à 500 000 $.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 6
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin, résultats ajustés, cohorte de 1989 à 1993

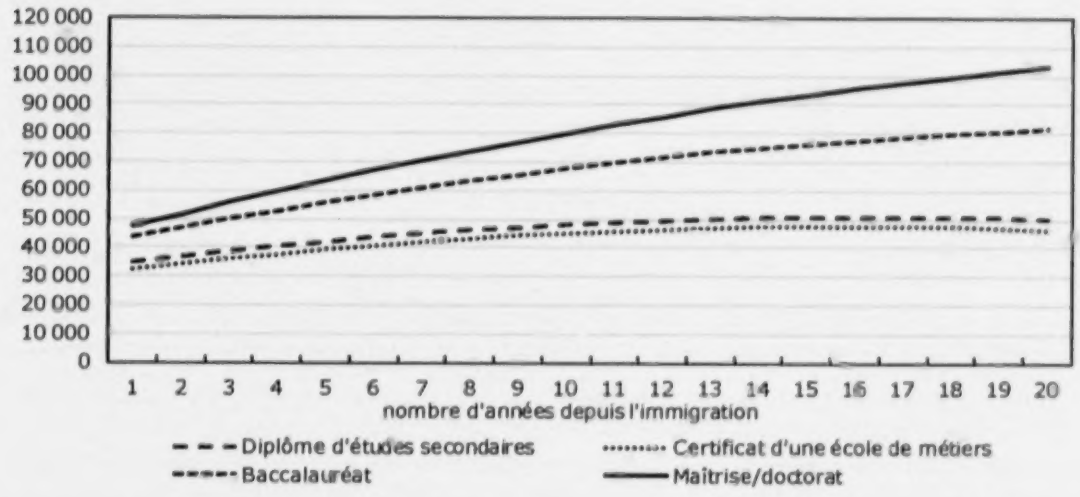

Note : Résultats ajustés en tenant compte de l'effet des différences de caractéristiques personnelles et de conjoncture du marché du travail, revenus annuels plafonnés à 500 000 $.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 7
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin, résultats ajustés, cohorte de 1994 à 1998

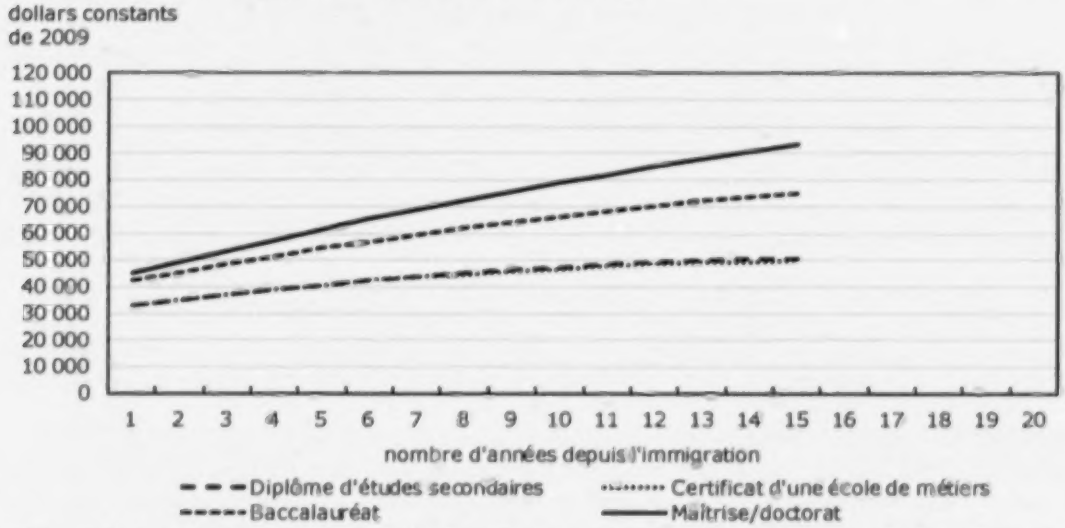

Note : Résultats ajustés en tenant compte de l'effet des différences de caractéristiques personnelles et de conjoncture du marché du travail, revenus annuels plafonnés à 500 000 $. Les données ne sont pas disponibles pour toutes les années depuis l'immigration en raison de la période d'arrivée de la cohorte.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 8
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin, résultats ajustés, cohorte de 1999 à 2003

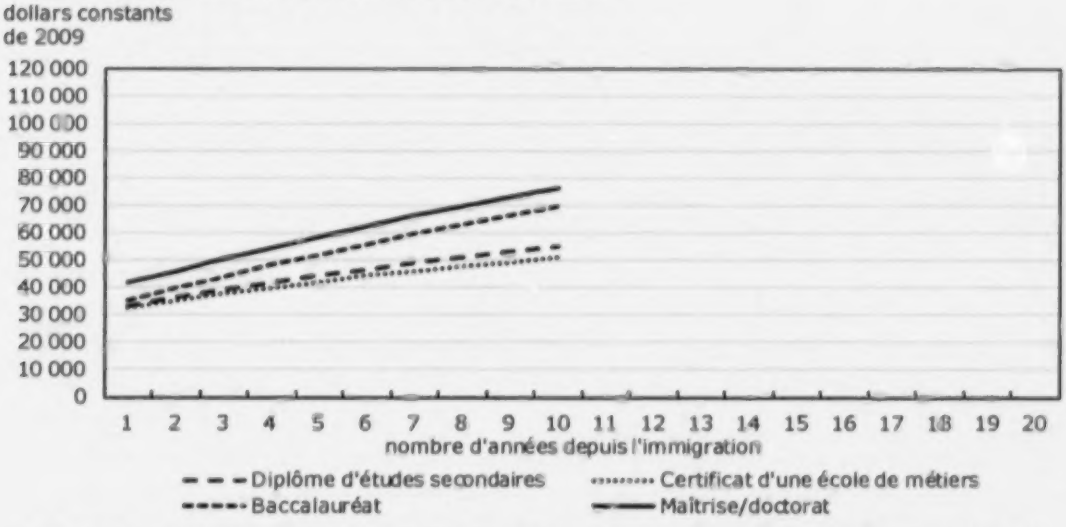

Note : Résultats ajustés en tenant compte de l'effet des différences de caractéristiques personnelles et de conjoncture du marché du travail, revenus annuels plafonnés à 500 000 $. Les données ne sont pas disponibles pour toutes les années depuis l'immigration en raison de la période d'arrivée de la cohorte.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

L'avantage salarial que possèdent les titulaires d'un baccalauréat par rapport aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires, par exemple, est important dans le cas de la cohorte du milieu des années 1980 : les titulaires d'un baccalauréat gagnent 31 % de plus après deux années de résidence au Canada, mais 60 % de plus après 20 années de résidence dans le pays (tableau 3). Cet accroissement de l'avantage salarial des immigrants possédant un baccalauréat au moment de leur arrivée par rapport à ceux possédant un diplôme d'études secondaires ou un certificat d'une école de métiers sert pour toutes les cohortes. Une augmentation comparable de l'avantage salarial est constatée pour les immigrants détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat au moment de leur arrivée.

Les résultats ajustés corroborent aussi la diminution importante d'une cohorte à l'autre de l'avantage salarial que possèdent les immigrants ayant un haut niveau de scolarité. Après deux années de résidence au Canada, les titulaires d'un baccalauréat gagnaient 31 % de plus que les diplômés du secondaire ayant les mêmes caractéristiques au milieu des années 1980. Cet avantage est demeuré plus ou moins constant pour la cohorte de la fin des années 1990, tandis que pour celles du début des années 2000, il a diminué de 10 %. Comme il est mentionné plus haut, les immigrants ayant un haut niveau de scolarité ont été durement touchés par la débâcle des technologies de pointe du début des années 2000, tandis que les diplômés du secondaire et des écoles de métiers ont été moins affectés. Néanmoins, l'avantage salarial des immigrants ayant un haut niveau de scolarité augmente avec le nombre d'années de résidence au Canada, de sorte qu'après 10 années, cet avantage est revenu à 27 % pour la cohorte du début des années 2000, mais demeure néanmoins inférieur aux 40 % observés chez les cohortes antérieures après la même période de résidence. Des tendances comparables sont observées pour les demandeurs principaux de sexe masculin possédant une maîtrise ou un doctorat au moment de leur arrivée.

Tableau 3
Différence en pourcentage entre les revenus annuels des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin, résultats de la régression[1]

	Années au Canada				
	2	5	10	15	20
	pourcentage				
Titulaires d'un baccalauréat comparés aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires					
Cohorte					
1984 à 1988	30,6 [2]	34,0	40,6	49,2	60,1
1989 à 1993	27,5	32,6	40,8	50,2	63,6
1994 à 1998	30,5	34,0	40,0	47,8	...
1999 à 2003	9,9	17,6	26,9	...	...
Titulaires d'un baccalauréat comparaés aux titulaires d'un certificat d'une école de métiers					
Cohorte					
1984 à 1988	38,9	36,4	36,0	37,8	42,2
1989 à 1993	37,3	41,2	49,9	60,4	75,2
1994 à 1998	29,1	34,1	42,2	51,4	...
1999 à 2003	13,0	23,7	37,1	...	...
Titulaires d'une maîtrise/un doctorat comparés aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires					
Cohorte					
1984 à 1988	52,3	56,8	66,0	78,8	96,9
1989 à 1993	40,9	51,0	66,6	84,0	107
1994 à 1998	42,0	51,8	66,6	83,3	...
1999 à 2003	27,0	31,8	38,6	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Avec des variables de contrôle pour la cohorte, le nombre d'années depuis l'immigration, le pays d'origine, les langues, l'état matrimonial, la province de résidence et le taux de chômage régional.

2. Ce chiffre signifie que, après ajustement pour tenir compte des différences de caractéristiques des immigrants et de conjoncture économique, les demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin titulaires d'un baccalauréat arrivés au Canada entre 1984 et 1988 et qui avaient séjourné deux années au Canada au moment de l'observation gagnaient 30,6 % de plus que ceux ne possédant qu'un diplôme d'études secondaires.

Source : Statistique Canada, Banque de données longitudinales administratives, 1984 à 2009.

Les résultats ajustés laissent entendre que les demandeurs principaux de sexe masculin dont le niveau de scolarité est élevé voient s'améliorer continuellement leur situation économique comparativement à leurs homologues moins instruits à mesure qu'augmente le nombre d'années de résidence au Canada.

6 Résultats pour les demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe féminin

Les tendances des revenus des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe féminin sont, en général, similaires à celles observées pour les demandeurs principaux de sexe masculin, mais il existe des différences. En particulier, les revenus annuels sont plus faibles chez les demandeurs principaux de sexe féminin (graphiques 9, 10, 11 et 12), et la diminution des revenus initiaux n'est pas aussi évidente chez les femmes dont le niveau de scolarité est élevé. En outre, durant les quelque 10 premières années de résidence au Canada, l'avantage salarial associé à un diplôme universitaire par rapport à un diplôme d'études secondaires est plus important chez les femmes que chez les hommes (tableaux 4 et 5). Cette dernière observation est vraie chez la population née au Canada également (Boudarbat et coll., 2010; Morissette et coll., 2013).

Graphique 9
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe féminin, résultats non ajustés, cohorte de 1984 à 1988

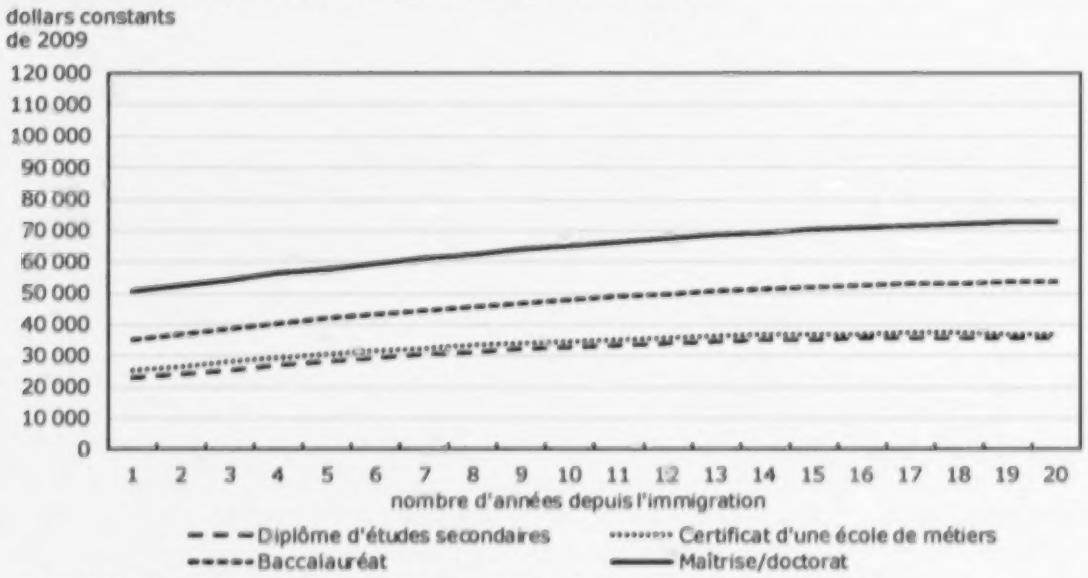

Note : Résultats non ajustés (données brutes), revenus annuels plafonnés à 500 000 $.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 10
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe féminin, résultats non ajustés, cohorte de 1989 à 1993

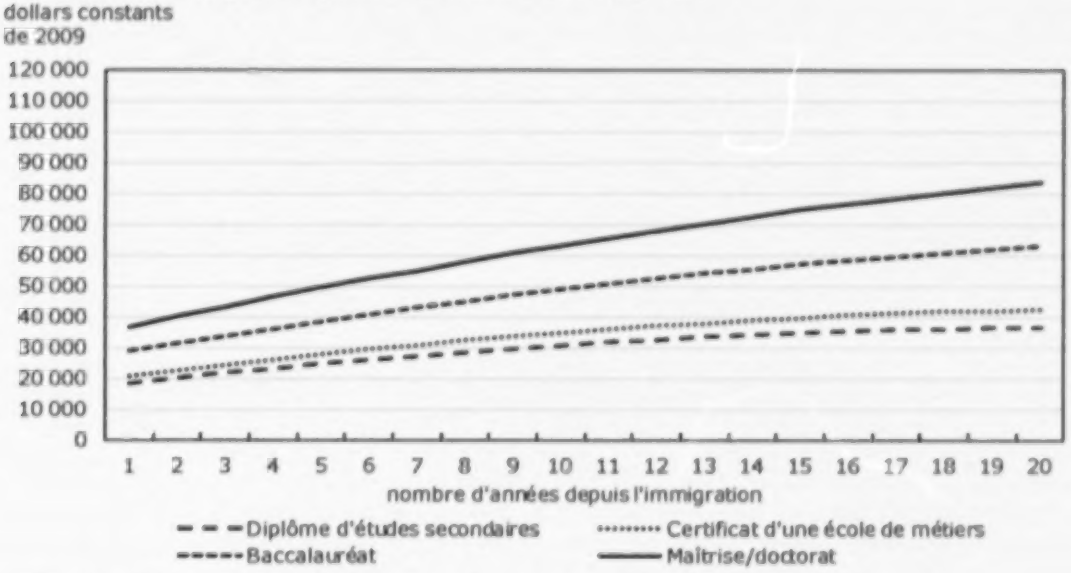

Note : Résultats non ajustés (données brutes), revenus annuels plafonnés à 500 000 $.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 11
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe féminin, résultats non ajustés, cohorte de 1994 à 1999

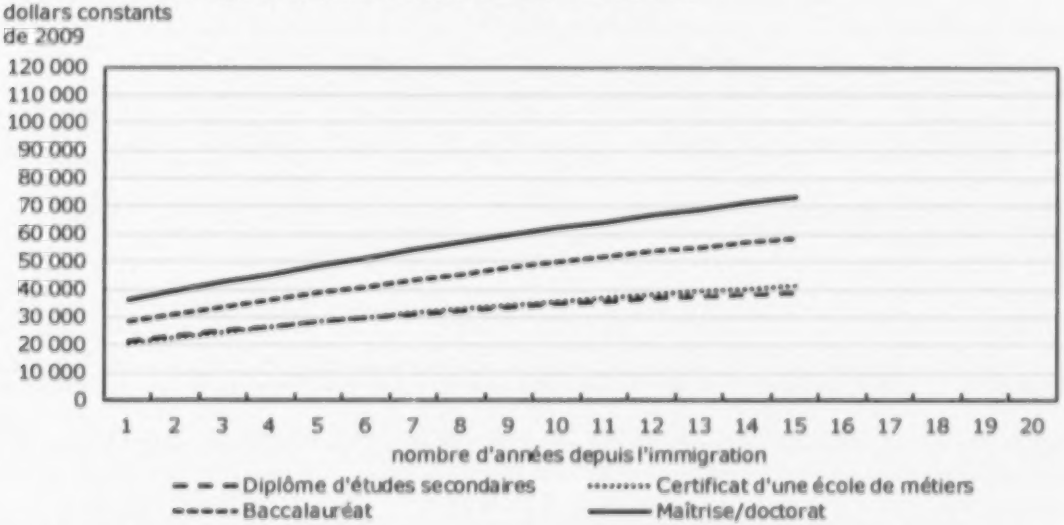

Note : Résultats non ajustés (données brutes), revenus annuels plafonnés à 500 000 $. Les données ne sont pas disponibles pour toutes les années depuis l'immigration en raison de la période d'arrivée de la cohorte.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 12
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe féminin, résultats non ajustés, cohorte de 1999 à 2003

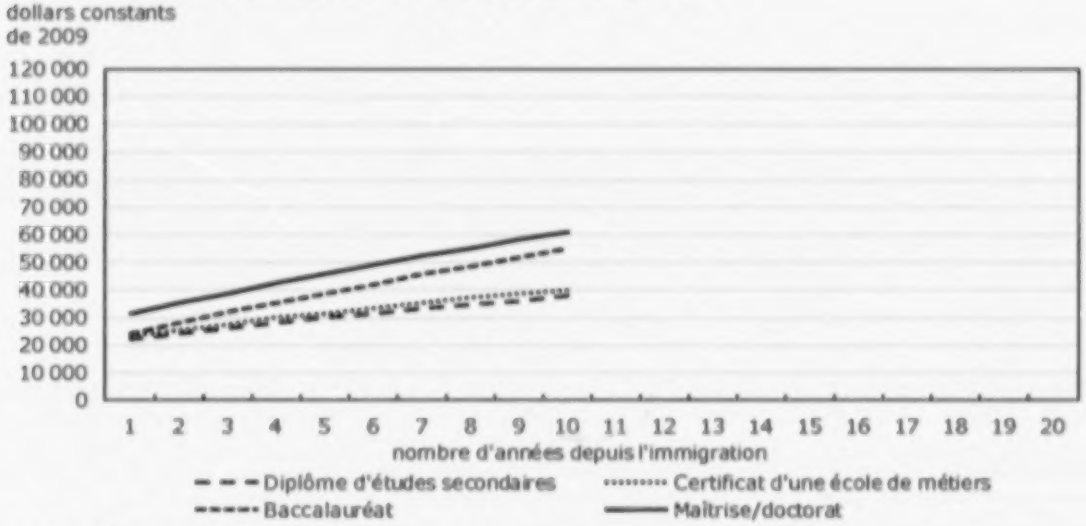

Note : Résultats non ajustés (données brutes), revenus annuels plafonnés à 500 000 $. Les données ne sont pas disponibles pour toutes les années depuis l'immigration en raison de la période d'arrivée de la cohorte.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Les principales constatations concernant les demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe féminin sont les suivantes :

- Comme pour les demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin, l'avantage salarial associé à la possession d'un baccalauréat, ou d'une maîtrise ou d'un doctorat par rapport à un diplôme d'études secondaires a diminué d'une cohorte à l'autre. Chez les membres de la cohorte arrivée de 1984 à 1989, les titulaires d'un baccalauréat bénéficiaient d'un avantage salarial de 60 % par rapport aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires au cours des cinq premières années de résidence au Canada. Ce chiffre a baissé continuellement chez les cohortes d'arrivants successives, pour s'établir autour de 15 % pour les deux cohortes arrivées durant les années 2000 (données non ajustées, tableau 4). L'ajustement pour tenir compte des différences de caractéristiques personnelles produit des résultats similaires : l'avantage salarial au moment de l'arrivée est passé de 47 % pour la cohorte du milieu des années 1980 à 19 % pour celle du début des années 2000.
- En outre, comme chez les demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin, l'avantage salarial associé à un plus haut niveau de scolarité augmentait en général avec le nombre d'années de résidence au Canada pour toutes les cohortes, sauf celle du milieu des années 1980. Par exemple, chez les femmes de la cohorte du début des années 1990, l'avantage salarial associé à un baccalauréat par rapport à un diplôme d'études secondaires passait de 37 % au moment de l'arrivée à 64 % après 20 années de résidence au Canada (résultats ajustés, tableau 5).

- Par conséquent, après environ 10 années de résidence au Canada, les revenus des femmes titulaires d'un baccalauréat sont à peu près les mêmes pour toutes les cohortes d'arrivée. L'augmentation plus rapide des revenus dans les cohortes plus récentes leur permet de rattraper le niveau des cohortes plus anciennes, même si leurs revenus initiaux sont plus faibles. Par exemple, selon les données non ajustées, après 5 à 10 années de résidence au Canada, leurs revenus dans les quatre cohortes, de la plus ancienne à la plus récente, étaient de 41 200 $, 39 400 $, 41 000 $ et 41 200 $. Les données ajustées montrent des résultats similaires (graphiques 13, 14, 15 et 16).
- Selon les données ajustées, bien que l'avantage salarial des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise ou d'un doctorat **au moment de l'arrivée** diminue considérablement chez les cohortes successives, l'avantage salarial dont bénéficient les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise ou d'un doctorat après 10 années de résidence au Canada n'a pas varié. Par exemple, les femmes titulaires d'un baccalauréat ont continué de jouir d'un avantage salarial important (de 40 % à 48 %) par rapport à leurs homologues titulaires d'un diplôme d'études secondaires après 10 années de résidence au Canada (selon la cohorte).

Ces résultats laissent entendre que, comme pour les demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin, les résultats à court terme ne sont pas de bons prédicteurs de la position relative en matière de revenus à plus long terme des immigrantes ayant un faible niveau de scolarité ou de celles ayant un niveau de scolarité plus élevé.

Tableau 4
Différence en pourcentage entre les revenus annuels des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe féminin, résultats non ajustés (pas de variables de contrôle)

	Nombre d'années au Canada			
	1 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20
	pourcentage			
Titulaires d'un baccalauréat comparées aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires				
Cohorte				
1984 à 1988	60,1	45,5	44,7	44,4
1989 à 1993	45,8	56,9	64,6	65,2
1994 à 1998	29,2	36,3	42,1	...
1999 à 2003	14,6	32,1	...	...
2004 à 2007	15,0	...	...	...
Titulaires d'une maîtrise/un doctorat comparées aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires				
Cohorte				
1984 à 1988	110,3	116,9	102,4	92,5
1989 à 1993	96,7	99,2	112,3	119,8
1994 à 1998	69,0	71,0	74,5	...
1999 à 2003	42,0	54,3	...	...
2004 à 2007	33,0	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Tableau 5
Différence en pourcentage entre les revenus annuels des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe féminin, résultats de la régression[1]

	Nombre d'années au Canada				
	2	5	10	15	20
	pourcentage				
Titulaires d'un baccalauréat comparées aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires					
Cohorte					
1984 à 1988	46,9	42,5	40,2	41,2	44,6
1989 à 1993	36,8	40,0	46,3	54,3	64,1
1994 à 1998	28,6	33,0	39,7	47,3	...
1999 à 2003	18,7	32,0	48,9	...	...
Titulaires d'une maîtrise/un doctorat comparées aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires					
Cohorte					
1984 à 1988	87,1	76,9	72,3	72,9	78,0
1989 à 1993	58,8	65,6	76,8	90,4	107,4
1994 à 1998	60,0	64,0	71,2	82,0	...
1999 à 2003	42,9	51,3	63,0	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Avec variables de contrôle pour la cohorte, le nombre d'années depuis l'immigration, le pays d'origine, les langues, l'état matrimonial, la province de résidence et le taux de chômage régional.

Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 13
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe féminin, résultats ajustés, cohorte de 1984 à 1988

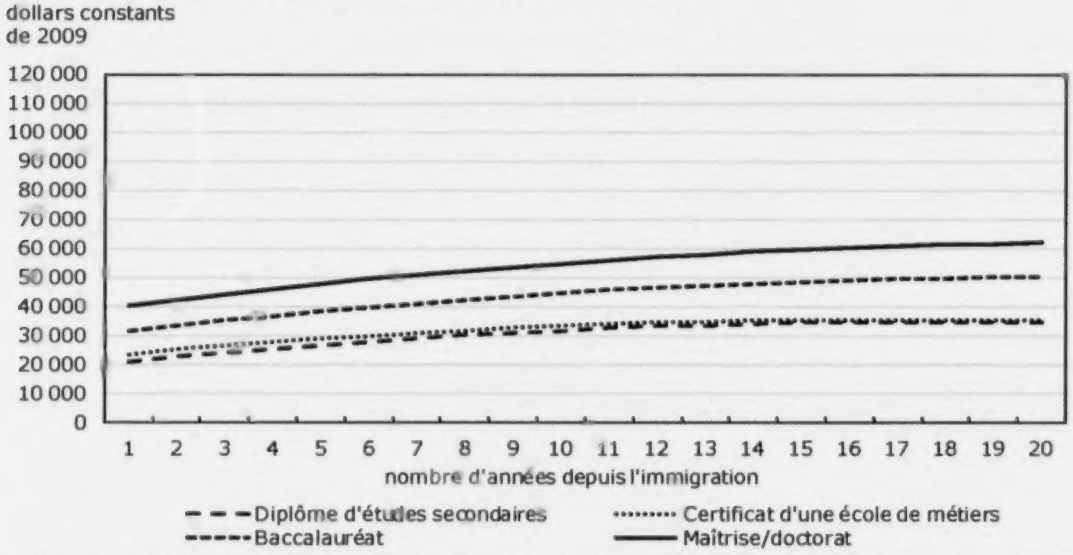

Note : Résultats ajustés en tenant compte de l'effet des différences de caractéristiques personnelles et de conjoncture du marché du travail, revenus annuels plafonnés à 500 000 $.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 14
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe féminin, résultats ajustés, cohorte de 1989 à 1993

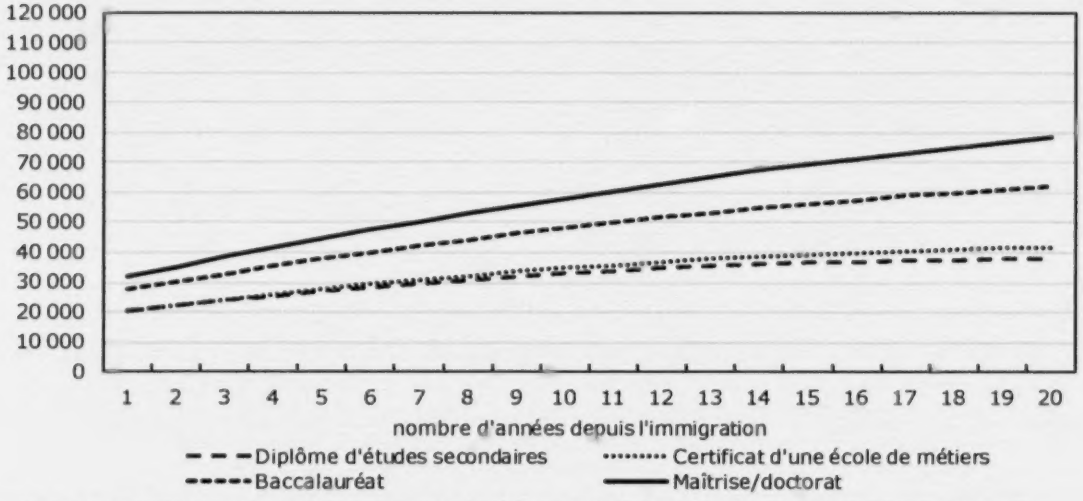

Note : Résultats ajustés en tenant compte de l'effet des différences de caractéristiques personnelles et de conjoncture du marché du travail, revenus annuels plafonnés à 500 000 $.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 15
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe féminin, résultats ajustés, cohorte de 1994 à 1998

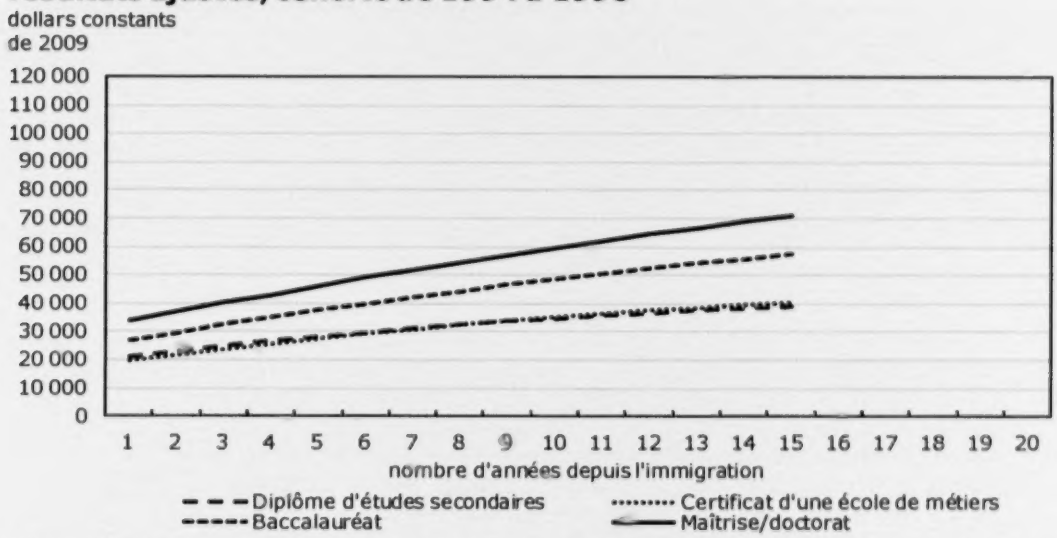

Note : Résultats ajustés en tenant compte de l'effet des différences de caractéristiques personnelles et de conjoncture du marché du travail, revenus annuels plafonnés à 500 000 $. Les données ne sont pas disponibles pour toutes les années depuis l'immigration en raison de la période d'arrivée de la cohorte.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 16
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe féminin, résultats ajustés, cohorte de 1999 à 2003

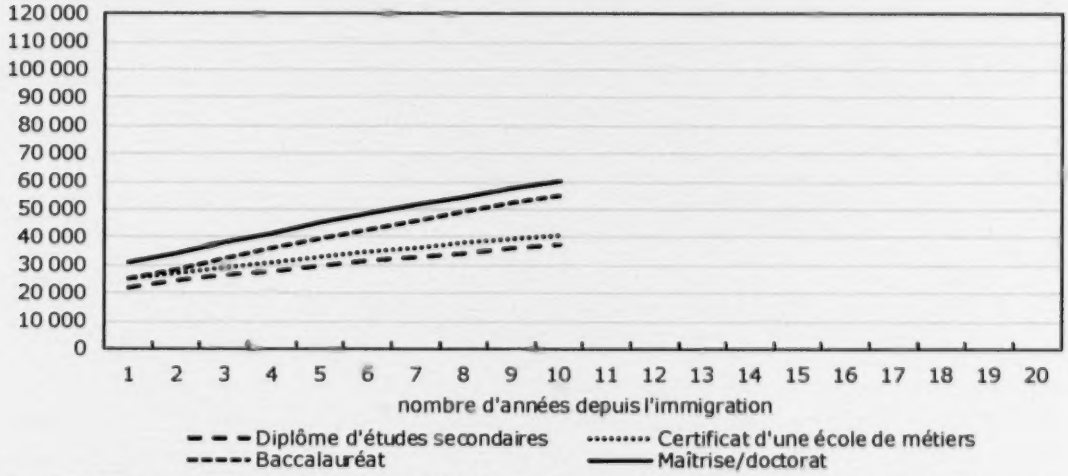

Note : Résultats ajustés en tenant compte de l'effet des différences de caractéristiques personnelles et de conjoncture du marché du travail, revenus annuels plafonnés à 500 000 $. Les données ne sont pas disponibles pour toutes les années depuis l'immigration en raison de la période d'arrivée de la cohorte.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

7 Résultats pour les immigrants de la catégorie du regroupement familial et pour les conjoints et personnes à charge de la catégorie économique

Le concept qui sous-tend le modèle du capital humain a une incidence directe sur la sélection des demandeurs principaux de la catégorie économique, qui représentent environ 17 % de l'ensemble des immigrants. Cependant, le système de points a des effets indirects sur d'autres immigrants. Il existe une corrélation positive entre le niveau de scolarité des demandeurs principaux et ceux de leurs conjoints. Il existe également une corrélation positive entre le niveau de scolarité des parents et celui de leurs enfants (Aydemir et coll., 2013). Donc, le capital humain des conjoints et des personnes à charge des demandeurs principaux est influencé par les exigences en matière de capital humain intégrées dans le système de points. Le même argument général peut être formulé pour la catégorie du regroupement familial. Généralement, il existe une corrélation positive entre les membres d'une famille en ce qui concerne les attributs du capital humain, notamment les études. Par conséquent, le système de points aura vraisemblablement un effet indirect sur le capital humain de la catégorie du regroupement familial également. Sachant cela, l'analyse est étendue afin d'inclure les conjoints et personnes à charge des demandeurs principaux de la catégorie économique, ainsi que les immigrants de la catégorie du regroupement familial. Par souci de concision, la plus grande part de l'analyse porte sur les résultats non ajustés (données brutes) produits pour les immigrants de sexe masculin et féminin confondus. Cependant, certains résultats ajustés sont présentés séparément pour les hommes et pour les femmes; ils corroborent les résultats non ajustés présentés pour les hommes et les femmes confondus.

Comme il faut s'y attendre, les revenus annuels des conjoints et personnes à charge de la catégorie économique et des membres de la catégorie du regroupement familial sont nettement plus faibles que ceux des demandeurs principaux[12]. Les revenus moyens des conjoints et personnes à charge de la catégorie économique et des membres de la catégorie du regroupement familial sont assez similaires (tableaux 6 et 7). Cela n'est pas étonnant, puisque les membres des deux groupes sont, dans un certain sens, des membres de la famille des demandeurs principaux de la catégorie économique.

12. Par exemple, chez les membres de la cohorte arrivée de 2004 à 2007, les demandeurs principaux de sexe masculin titulaires d'un baccalauréat qui avaient un emploi gagnaient annuellement, en moyenne, 41 600 $ au cours de leurs premières années de résidence au Canada, comparativement à environ 29 000 $ pour les conjoints/personnes à charge ainsi que les membres de la catégorie du regroupement familial ayant le même niveau de scolarité (données non ajustées).

Tableau 6
Revenus annuels moyens des conjoints et personnes à charge de la catégorie économique, résultats non ajustés, hommes et femmes confondus

	Nombre d'années au Canada			
	1 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20
	milliers de dollars constants de 2009			
Titulaires d'une maîtrise/un doctorat				
Cohorte				
1984 à 1988	34,1	44,5	55,6	65,2
1989 à 1993	35,0	44,9	58,6	70,5
1994 à 1998	28,5	42,3	54,2	...
1999 à 2003	23,0	34,4	...	...
2004 à 2007	25,8	...	...	...
Titulaires d'un baccalauréat				
Cohorte				
1984 à 1988	28,3	36,6	45,5	53,9
1989 à 1993	26,9	35,9	45,8	52,1
1994 à 1998	24,7	35,4	45,2	...
1999 à 2003	25,0	35,4	...	...
2004 à 2007	29,1	...	...	...
Titulaires d'un diplôme d'études secondaires				
Cohorte				
1984 à 1988	20,5	26,2	32,2	37,4
1989 à 1993	21,3	26,7	32,3	36,0
1994 à 1998	18,7	25,4	31,0	...
1999 à 2003	17,8	25,0	...	...
2004 à 2007	20,4	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Tableau 7

Revenus annuels moyens des immigrants de la catégorie du regroupement familial, résultats non ajustés, hommes et femmes confondus

	Nombre d'années au Canada			
	1 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20
	milliers de dollars constants de 2009			
Titulaires d'une maîtrise/un doctorat				
Cohorte				
1984 à 1988	38,8	51,0	65,4	75,3
1989 à 1993	34,4	47,7	66,4	75,8
1994 à 1998	34,5	45,9	60,7	...
1999 à 2003	32,1	41,3	...	...
2004 à 2007	36,0	...	...	...
Titulaires d'un baccalauréat				
Cohorte				
1984 à 1988	30,6	37,4	45,4	54,3
1989 à 1993	25,6	33,8	44,9	51,3
1994 à 1998	27,4	37,7	45,5	...
1999 à 2003	25,9	35,2	...	...
2004 à 2007	29,7	...	...	...
Titulaires d'un diplôme d'études secondaires				
Cohorte				
1984 à 1988	24,7	28,3	33,2	38,0
1989 à 1993	20,4	25,6	31,6	25,4
1994 à 1998	21,1	27,6	32,0	...
1999 à 2003	21,3	26,5	...	...
2004 à 2007	21,9	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

En ce qui concerne les revenus relatifs selon le niveau de scolarité, les revenus initiaux des membres de la catégorie du regroupement familial ainsi que des conjoints et personnes à charge de la catégorie économique ayant un très haut niveau de scolarité (maîtrise/doctorat) ont diminué chez les cohortes successives, comme cela était le cas pour les demandeurs principaux. Cependant, le lecteur ne doit pas perdre de vue que le groupe des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat est relativement petit. En revanche, la diminution a été moins évidente pour le groupe plus important des titulaires d'un baccalauréat, dont les revenus initiaux sont demeurés relativement stables d'une cohorte à l'autre. Un certain redressement des revenus initiaux a eu lieu chez la cohorte la plus récente étudiée (2004 à 2007) d'immigrants ayant un haut niveau de scolarité (baccalauréat et maîtrise/doctorat), tout comme cela s'est produit pour les demandeurs principaux. Cette observation semble être robuste. Chez les immigrants ayant un haut niveau de scolarité, les résultats économiques se sont améliorés pour la cohorte la plus récente étudiée.

En ce qui concerne les résultats à plus long terme, les revenus annuels étaient très stables d'une cohorte à l'autre. Par exemple, quel que soit le niveau de scolarité pris en considération, il existe très peu d'indices d'une détérioration des revenus d'une cohorte à l'autre après 11 à 15 années de résidence au Canada (tableaux 6 et 7) chez les membres de la catégorie du regroupement familial ou chez les conjoints et personnes à charge de la catégorie économique. Les cohortes arrivées récemment semblent s'en tirer aussi bien que jamais en ce qui concerne les revenus. Par exemple, les titulaires d'un baccalauréat de la catégorie du regroupement familial ayant un emploi gagnaient environ 45 000 $ annuellement après 11 à 15 années de résidence au Canada dans les trois cohortes pour lesquelles des données sont disponibles (fin des années 1980 à la fin des années 1990).

Pour ce qui est de l'avantage salarial initial relatif associé à un haut niveau de scolarité (comparativement à un diplôme d'études secondaires), les tendances générales sont les mêmes pour les conjoints et les personnes à charge des demandeurs principaux que pour ces derniers proprement dits et ne sont, par conséquent, pas décrits à nouveau ici (tableau 8). Cependant, la situation est un peu différente pour la catégorie du regroupement familial. La diminution spectaculaire d'une cohorte à l'autre de l'avantage salarial associé à un haut niveau de scolarité observée chez les demandeurs principaux de la catégorie économique n'est pas observée dans le cas de la catégorie du regroupement familial. En fait, l'avantage salarial des immigrants de la catégorie du regroupement familial possédant un baccalauréat ou une maîtrise ou un doctorat était plutôt plus élevé chez les membres de la cohorte la plus récente (2004 à 2007) que chez les cohortes précédentes. Il existe peu d'indices d'une détérioration significative et continue de la position relative en matière de revenus des immigrants de la catégorie du regroupement familial dont le niveau de scolarité est très élevé, que ce soit à court ou à long terme (tableau 9). Chez les membres de cette catégorie, le capital humain des personnes très instruites a autant de valeur chez les cohortes les plus récentes, relativement parlant, qu'il n'en avait chez les membres des cohortes antérieures. Ces résultats sont non ajustés. Toutefois, ils tiennent même après avoir tenu compte de l'effet des différences de caractéristiques personnelles et de conjoncture économique et après avoir effectué l'analyse séparément pour les hommes et pour les femmes[13] (graphiques 17, 18, 19 et 20 [hommes] et graphiques 21, 22, 23 et 24 [femmes]). Contrairement à ce qui est observé pour les demandeurs principaux, on ne constate aucune diminution systématique de l'avantage salarial des membres de la catégorie du regroupement familial dont le niveau de scolarité est élevé.

13. On note une diminution d'une cohorte à l'autre des revenus des femmes de la catégorie du regroupement familial titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat. Toutefois, le lecteur ne doit pas perdre de vue qu'il s'agit d'un très petit groupe et qu'aucune diminution significative n'a été observée pour aucun autre groupe établi selon le niveau de scolarité et le sexe de la catégorie du regroupement familial (graphiques 17, 18, 19 et 20).

Tableau 8
Différence en pourcentage entre les revenus annuels des conjoints et personnes à charge de la catégorie économique, résultats non ajustés, hommes et femmes confondus

	Nombre d'années au Canada			
	1 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20
	pourcentage			
Titulaires d'un baccalauréat comparés aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires				
Cohorte				
1984 à 1988	38,0	39,7	41,3	44,1
1989 à 1993	26,3	34,4	42,2	45,5
1994 à 1998	31,5	38,9	45,8	...
1999 à 2003	28,7	37,6	...	...
2004 à 2007	25,4	...	...	...
Titulaires d'une maîtrise/un doctorat comparés aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires				
Cohorte				
1984 à 1988	66,3	69,5	72,6	74,3
1989 à 1993	65,0	68,0	81,9	96,4
1994 à 1998	52,4	66,0	74,5	...
1999 à 2003	40,0	41,6	...	...
2004 à 2007	42,6	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Tableau 9
Différence en pourcentage entre les revenus annuels des membres de la catégorie du regroupement familial, résultats non ajustés, hommes et femmes confondus

	Nombre d'années au Canada			
	1 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20
	pourcentage			
Titulaires d'un baccalauréat comparés aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires				
Cohorte				
1984 à 1988	22,8	32,6	36,7	42,6
1989 à 1993	26,5	32,0	42,0	44,9
1994 à 1998	29,4	37,0	42,1	...
1999 à 2003	22,2	32,8	...	...
2004 à 2007	35,6	...	...	...
Titulaires d'une maîtrise/un doctorat comparés aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires				
Cohorte				
1984 à 1988	55,8	80,8	96,9	98,1
1989 à 1993	68,6	86,3	110,1	114,1
1994 à 1998	63,5	66,9	89,3	...
1999 à 2003	51,4	55,4	...	...
2004 à 2007	64,4	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

En ce qui concerne la façon dont l'avantage salarial des immigrants ayant un haut niveau de scolarité a évolué en fonction du nombre d'années de résidence au Canada, la tendance observée pour la **catégorie du regroupement familial** est fort semblable à celle décrite plus haut pour les demandeurs principaux de la catégorie économique. Autrement dit, l'avantage salarial associé à un haut niveau de scolarité est d'autant plus important que la durée de résidence des immigrants de la catégorie du regroupement familial au Canada est longue (tableau 9). Ainsi, durant les cinq premières années de résidence au Canada, les titulaires d'un baccalauréat membres de la cohorte du début des années 1990 gagnaient 27 % de plus que leurs homologues possédant un diplôme d'études secondaires; après 16 à 20 années, cet avantage était passé à 45 %. Il s'agit des résultats non ajustés pour les hommes et les femmes confondus. Les résultats ajustés révèlent le même accroissement de l'avantage salarial chez les immigrants de la catégorie du regroupement familial possédant un diplôme universitaire, tant de sexe masculin que féminin (graphiques 17, 18, 19 et 20 [hommes], et 21, 22, 23 et 24 [femmes]).

Graphique 17
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des membres de la catégorie du regroupement familial de sexe masculin, résultats ajustés, cohorte de 1984 à 1988

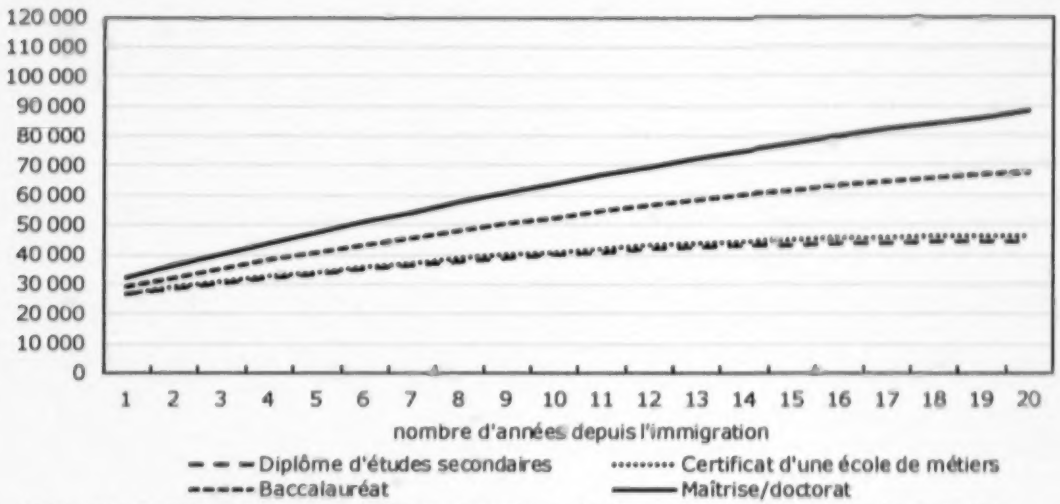

Note : Résultats ajustés en tenant compte de l'effet des différences de caractéristiques personnelles et de conjoncture du marché du travail, revenus annuels plafonnés à 500 000 $.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 18
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des membres de la catégorie du regroupement familial de sexe masculin, résultats ajustés, cohorte de 1989 à 1993

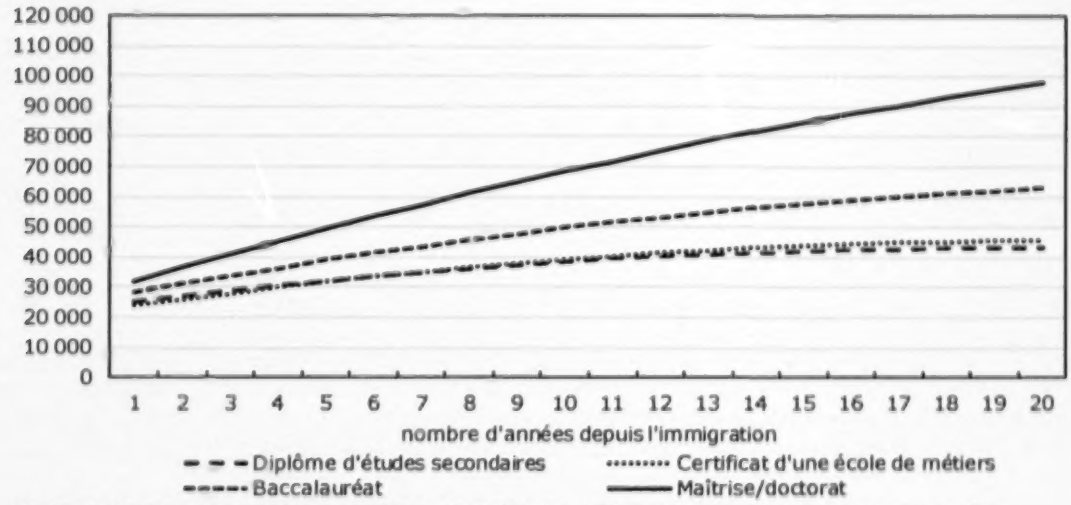

Note : Résultats ajustés en tenant compte de l'effet des différences de caractéristiques personnelles et de conjoncture du marché du travail, revenus annuels plafonnés à 500 000 $.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 19
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des membres de la catégorie du regroupement familial de sexe masculin, résultats ajustés, cohorte de 1994 à 1998

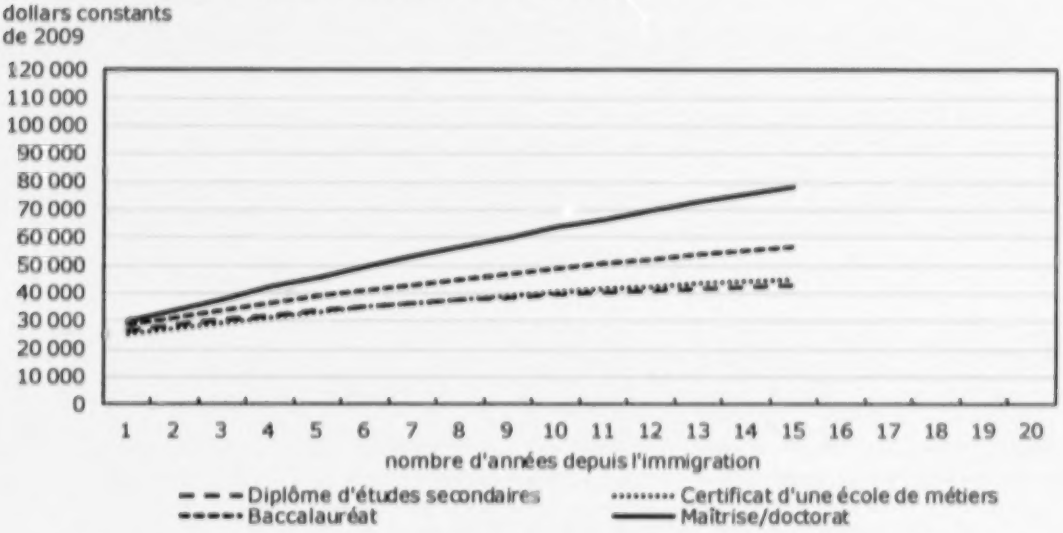

Note : Résultats ajustés en tenant compte de l'effet des différences de caractéristiques personnelles et de conjoncture du marché du travail, revenus annuels plafonnés à 500 000 $. Les données ne sont pas disponibles pour toutes les années depuis l'immigration en raison de la période d'arrivée de la cohorte.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 20
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des membres de la catégorie du regroupement familial de sexe masculin, résultats ajustés, cohorte de 1999 à 2003

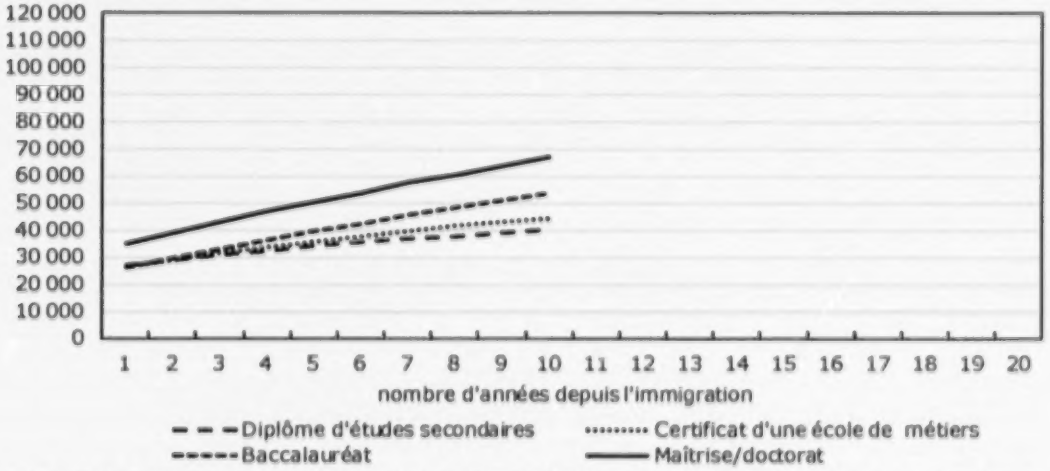

Note : Résultats ajustés en tenant compte de l'effet des différences de caractéristiques personnelles et de conjoncture du marché du travail, revenus annuels plafonnés à 500 000 $. Les données ne sont pas disponibles pour toutes les années depuis l'immigration en raison de la période d'arrivée de la cohorte.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 21
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des membres de la catégorie du regroupement familial de sexe féminin, résultats ajustés, cohorte de 1984 à 1988

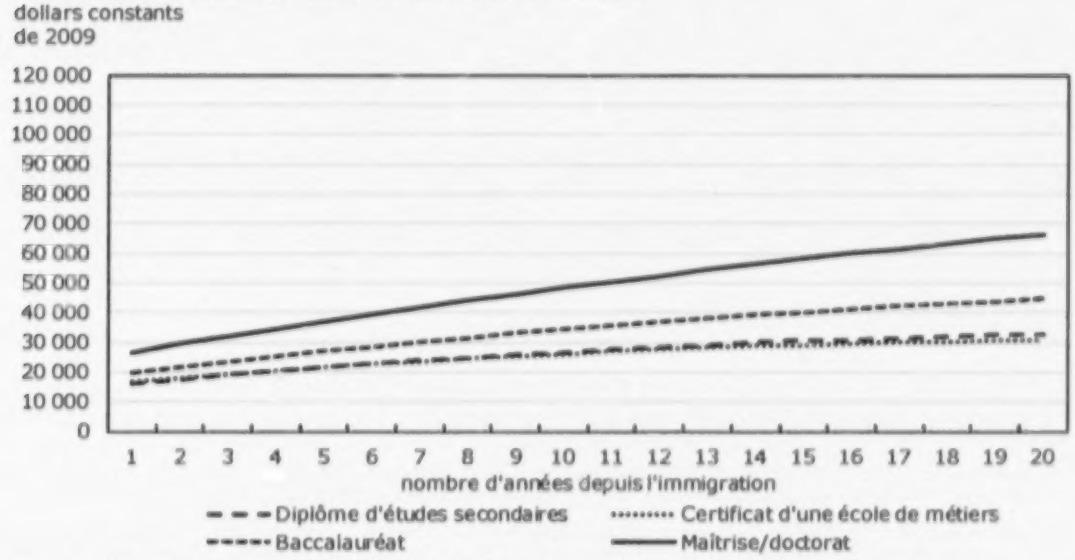

Note : Résultats ajustés en tenant compte de l'effet des différences de caractéristiques personnelles et de conjoncture du marché du travail, revenus annuels plafonnés à 500 000 $.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 22
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des membres de la catégorie du regroupement familial de sexe féminin, résultats ajustés, cohorte de 1989 à 1993

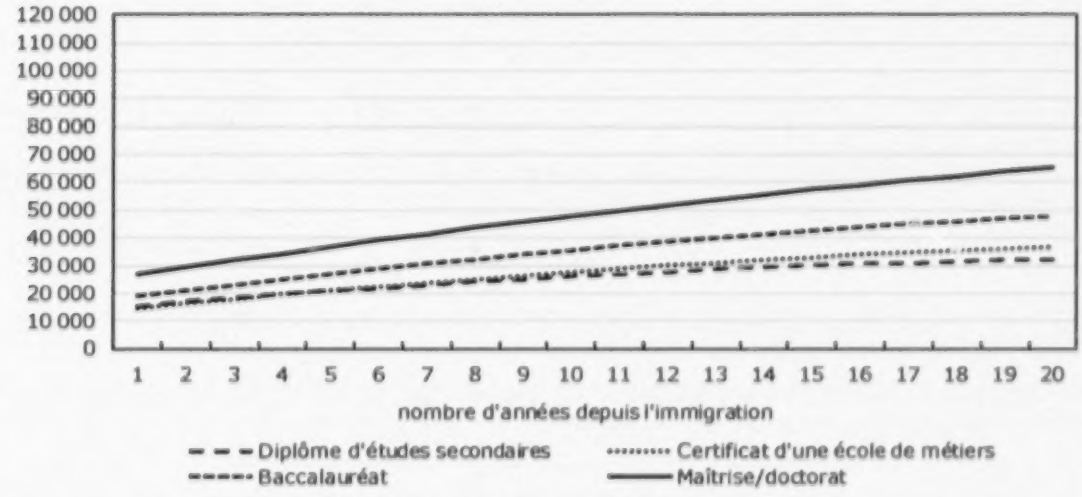

Note : Résultats ajustés en tenant compte de l'effet des différences de caractéristiques personnelles et de conjoncture du marché du travail, revenus annuels plafonnés à 500 000 $.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 23
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des membres de la catégorie du regroupement familial de sexe féminin, résultats ajustés, cohorte de 1994 à 1998

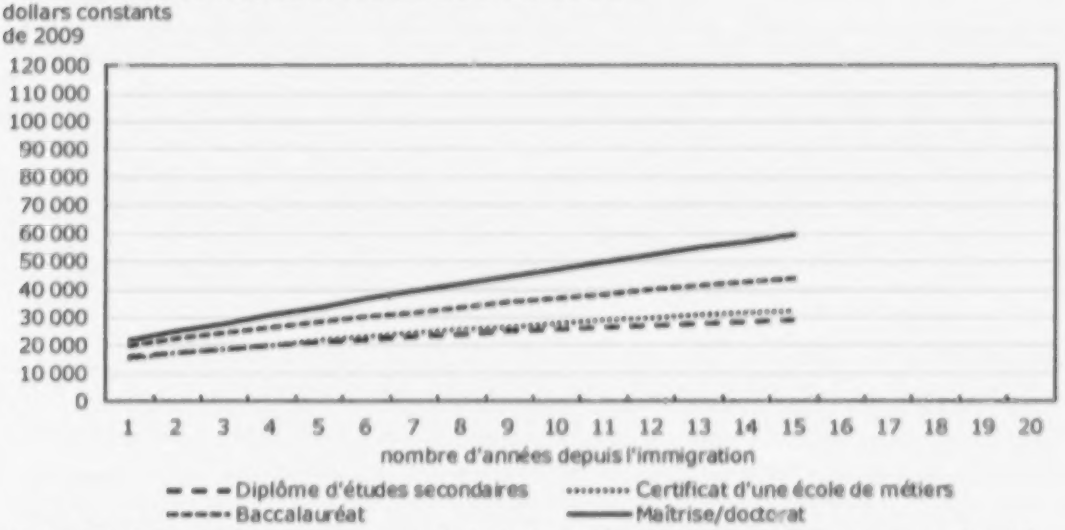

Note : Résultats ajustés en tenant compte de l'effet des différences de caractéristiques personnelles et de conjoncture du marché du travail, revenus annuels plafonnés à 500 000$. Les données ne sont pas disponibles pour toutes les années depuis l'immigration en raison de la période d'arrivée de la cohorte.

Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

Graphique 24
Trajectoire des revenus selon le nombre d'années depuis l'immigration et le niveau de scolarité des membres de la catégorie du regroupement familial de sexe féminin, résultats ajustés, cohorte de 1999 à 2003

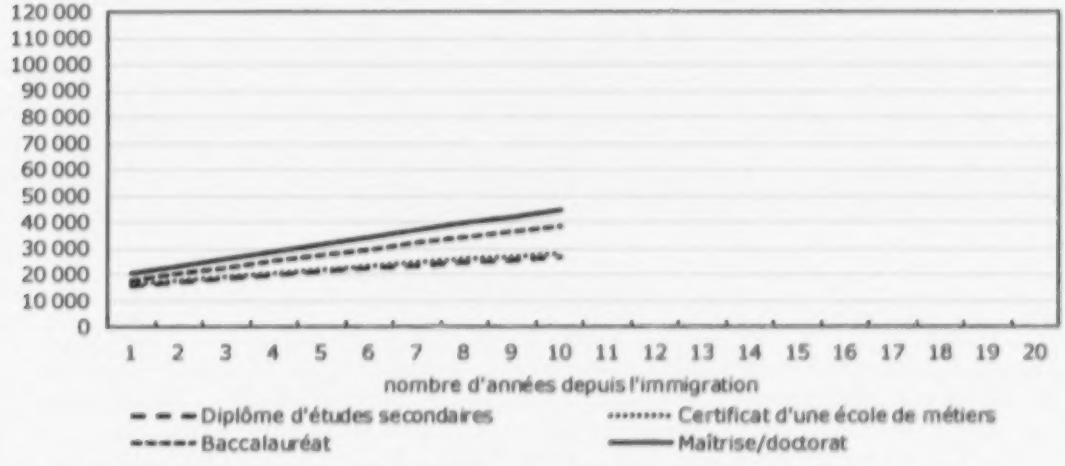

Note : Résultats corrigés en tenant compte des différences de caractéristiques personnelles et de conjoncture du marché du travail, revenus annuels plafonnés à 500 000 $. Les données ne sont pas disponibles pour toutes les années depuis l'immigration en raison de la période d'arrivée de la cohorte.
Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales, 1984 à 2009.

8 Sommaire et conclusion

La diminution des revenus initiaux des immigrants au cours du dernier quart de siècle a été bien décrite. Cependant, la plupart des travaux de recherche ne faisaient pas la distinction entre les catégories d'immigrants. La présente étude montre que la diminution des revenus a été concentrée chez les immigrants de la catégorie économique, notamment les demandeurs principaux possédant un diplôme universitaire dans cette catégorie. Il existe peu de preuves d'une diminution des revenus chez les membres de la catégorie du regroupement familial. Comprendre les raisons de ces tendances différentes selon la catégorie d'immigrants fera l'objet de futurs travaux de recherche. Le présent document porte principalement sur les résultats économiques relatifs à long terme associés à différents niveaux de scolarité.

Les immigrants possédant un diplôme universitaire qui faisaient partie des cohortes arrivées au début des années 1980 avaient un avantage salarial significatif par rapport à leurs homologues moins instruits, tant au moment de leur arrivée qu'à plus long terme. Dans le cas des demandeurs principaux de la catégorie économique, l'avantage salarial **à l'arrivée** a diminué continuellement d'une cohorte d'arrivants à la suivante et avait pratiquement disparu chez les cohortes arrivées durant les années 2000. La réduction des revenus initiaux a été limitée aux demandeurs principaux ayant un haut niveau de scolarité. Elle n'a pas été observée chez ceux possédant un certificat d'une école de métiers ou un diplôme d'études secondaires. De surcroît, la réduction de l'avantage salarial associé à un diplôme n'a pas été observée chez les immigrants de la catégorie du regroupement familial, les avantages économiques de la possession d'un diplôme (comparativement au fait de ne pas en avoir) demeurant ce qu'ils ont toujours été.

Cependant, ces constatations sont faites concernant les résultats **à court terme** (c.-à-d. au cours des cinq premières années de résidence au Canada). L'étude révèle que la trajectoire des revenus des immigrants possédant un diplôme universitaire suivait une pente nettement plus raide que celle de leurs homologues moins instruits. Il s'agit d'une observation robuste faite pour pratiquement tous les groupes, dans toutes les cohortes, et en se basant sur les résultats non ajustés ainsi qu'ajustés. L'avantage salarial attribuable à des études universitaires par rapport à des études de moins haut niveau (écoles de métiers et études secondaires) augmente de manière significative avec le nombre d'années de résidence au Canada. À plus long terme, les immigrants ayant un haut niveau de scolarité continuent de jouir d'un avantage salarial important par rapport à leurs homologues moins instruits, même chez les membres de la cohorte du début des années 2000 pour lesquels les avantages économiques de la possession d'un diplôme **à l'arrivée** avaient été réduits pratiquement à zéro.

Les observations empiriques donnent à penser que les résultats économiques à court terme ne sont pas de bons prédicteurs des résultats relatifs à plus long terme, du moins si on se fonde sur le niveau de scolarité. Une évaluation récente du PCP (CIC, 2011) a permis de tirer une leçon comparable. Alors que les revenus initiaux des immigrants sélectionnés dans le cadre du PTQF étaient plus faibles que ceux de leurs homologues du PCP, leurs revenus après cinq années de résidence étaient plus élevés[14].

La plupart des études existantes sur les résultats des immigrants sur le marché du travail sont axées sur la diminution des revenus initiaux. Le présent document montre que les immigrants ayant un haut niveau de scolarité continuent d'obtenir de meilleurs résultats que leurs homologues moins instruits à long terme, quoique dans une mesure moindre que les cohortes antérieures.

14. Ce résultat pourrait refléter le plus haut niveau de scolarité des TQF ainsi que le gradient des revenus plus prononcé associé aux études universitaires. Il pourrait aussi refléter le fait que de nombreux candidats des provinces arrivent au Canada en ayant déjà un emploi, tandis que les TQF pourraient être plus nombreux à devoir accepter d'être sous-employés au début de leur résidence au Canada et donc connaître une réduction salariale. Cependant, à mesure qu'ils acquièrent une expérience canadienne, leurs revenus augmentent.

Bibliographie

Abbott, M., et C. Beach. 2011. *Do admission criteria and economic recessions affect immigrant earnings?* Étude n° 22 de l'IRPP. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques (IRPP).

Auerbach, A.J., et P. Oreopolis. 2000. « The Fiscal Effects of U.S. Immigration: A Generational-Accounting Perspective ». Dans *Tax Policy and the Economy,* publié sous la direction de James M. Poterba, volume 14, chapitre 5, p. 123 à 156. Cambridge, Massachusetts : The MIT Press.

Aydemir, A., et G. Borjas. 2007. « A Comparative Analysis of the Labor Market Impact of International Migration: Canada, Mexico, and the United States ». *Journal of the European Economic Association* 5 (4) : 663 à 708.

Aydemir, A., W.-H. Chen et M. Corak. 2013. « Intergenerational Education Mobility among the Children of Canadian Immigrants ». *Analyse de politiques* 39 (s1) : 107 à 122.

Bonikowska, A., D.A. Green et W.C. Riddell. 2008. *Littératie et marché du travail : Les capacités cognitives et les gains des immigrants.* Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, n° 20. Produit n° 89-552-M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Boudarbat, B., T. Lemieux et W.C. Riddell. 2010. « The Evolution of the Returns to Human Capital in Canada, 1980-2005 ». *Analyse de politiques* 36 (1) : 63 à 89.

Childs, S., R. Finnie et E. Mueller. 2010. « Why do so many immigrants and their children attend university? Some (more) evidence for Canada ». Manuscrit inédit, École supérieure d'affaires publiques et internationales, Université d'Ottawa.

Citoyenneté et Immigration Canada. 2010. *Évaluation du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral).* Rapport n° Ci4-54/2010F-PDF. Disponible au lien suivant : http://www.cic.gc.ca/FRANCAIS/pdf/recherche-stats/PTQ2010.pdf (consulté le 22 août 2013).

Citoyenneté et Immigration Canada. 2011. *Évaluation du Programme des candidats des provinces.* Dernière mise à jour le 24 janvier 2012. Disponible au lien suivant : http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/evaluation/pcp/index.asp (consulté le 22 août 2013).

Ferrer, A., G. Picot et C. Riddell. 2011. *Canada's Immigration Policy and Labour Shortages.* Rapport préparé pour l'Organisation internationale pour les migrations. Bruxelles : Commission européenne.

Finnie, R., et R.E. Mueller. 2010. « They Came, They Saw, They Enrolled: Access to Post-Secondary Education by the Children of Canadian Immigrants ». Dans *Pursuing Higher Education in Canada: Economic, Social and Policy Dimensions*, publié sous la direction de R. Finnie, M. Frenette, R.E. Mueller et A. Sweetman, p. 191 à 216. Montréal et Kingston : McGill University Press.

Green, A., et D. Green. 1999. « The Economic Goals of Canada's Immigration Policy: Past and Present ». *Analyse de politiques* 25 (4) : 425 à 451.

Hawthorne, L.A. 2010. « Two-Step Migration: Australia's Experience ». *Options politiques* 39 (juillet-août) : 39 à 43.

Longhi, S., P. Nijkamp et J. Poot. 2005. « A Meta-Analysis of the Effect of Immigration on Wages ». *Journal of Economic Surveys* 19 (3) : 451 à 477.

Longhi, S., P. Nijkamp et J. Poot. 2008. *Meta-Analysis of Empirical Evidence on the Labour Market Impact of Immigration*. IZA Discussion Paper n° 3418. Bonn : Institute for the Study of Labor (IZA).

Morissette, R., G. Picot et Y. Lu. 2013. *Évolution des salaires des Canadiens au cours des trois dernières décennies*. Direction des études analytiques, documents de recherche, n° 347. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Picot, G., et F. Hou. 2009. *« L'effet de la sélection des immigrants et de l'effondrement de la TI sur la rémunération d'entrée des immigrants »*. Document de travail n° 29 du RCCMTC. Vancouver : Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences (RCCMTC).

Picot, G., et A. Sweetman. 2005. *Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles*. Direction des études analytiques, documents de recherche, n° 262. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Picot, G., et A. Sweetman. 2011. *Canadian Immigration Policy and Immigrant Economic Outcomes: Why the Differences in Outcomes between Sweden and Canada?* IZA Policy Paper n° 25. Bonn : Institute for the Study of Labor (IZA).

Picot, G., et A. Sweetman. 2012. *Making It in Canada: Immigration Outcomes and Policies*. IRPP Study n° 29. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques (IRPP).

Ressources humaines et Développement des compétences Canada. *Système de projection des professions au Canada (SPPC)*. Dernière mise à jour le 29 août 2011. Disponible au lien suivant : http://www23.rhdcc.gc.ca/w.2lc.4m.2@-fra.jsp (consulté le 27 août 2013).

Tu, J. 2010. *The Impact of Immigration on the Labour Market Outcomes of Native-born Canadians*. IZA Discussion Paper n° 5129. Bonn : Institute for the Study of Labor (IZA).